

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4307 du Vendredi 7 Novembre 2025 - 74^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ASSAINISSEMENT

Les anciens agents d'Averda appellent le ministre au secours!

Le personnel de cette société disparue réclame le paiement de ses droits et des salaires impayés.
(P.3)

LUC MISSIDIMBAZI À L'UAT

**Un autre
Congolais à
l'assaut d'une
organisation
internationale**
(P.3)



CAMEROUN

**Mgr Samuel
Kleda invite à
réfléchir aux
conséquences
de la situation
actuelle**
(P.7)

DIOCESE DE NKAYI

**Les religieuses de
Notre-Dame du Rosaire
s'implantent à Kingoué**

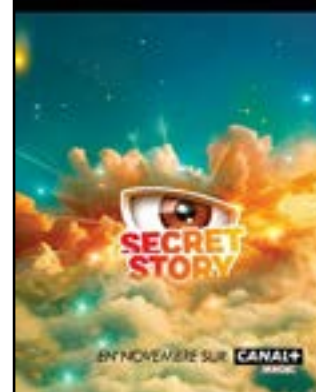


Les religieuses de Notre-Dame du Rosaire (au milieu Soeur Brigitte Yengo), Page 9

EDITORIAL

**Machette ou
coupe-coupe ?**

CANAL+



LES CADEAUX SONT DÉJÀ LÀ !

**LE DÉCODEUR HD
1 000 F.CFA TTC***
À PARTIR DE 2 MOIS
D'ABONNEMENT À 10 000 F.CFA

**REABONNEZ-VOUS
15 JOURS OFFERTS****
À TOUTES LES CHAINES
+ DSTV ENGLISH PLUS

92.92
CANAL+ CONGO

ENVIRONNEMENT

Une impulsion stratégique vers la mobilisation climatique et financière

Les points focaux de 17 pays d'Afrique de la Commission climat du Bassin du Congo (CCBC) et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo (F2BC) ont tenu, du 28 au 30 octobre 2025 à Brazzaville, une réunion stratégique au siège de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC). Placée sous la présidence de Mme Arlette Soudan Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo, secrétaire exécutive de la Commission climat du Bassin du Congo, la rencontre a permis de consolider une vision commune et d'affiner les instruments de coopération en vue des tables rondes des bailleurs de fonds, prévues le 7 novembre 2025, en marge de la COP 30 (du 10 au 21 novembre 2025 à Belém, au Brésil), et en mai 2026 à Brazzaville, lors des Assemblées annuelles de la Banque de développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC).

La réunion s'est tenue en présence de Jean Paterné Ekoga, vice-président de la BDEAC; Antoine Chevalier, directeur de l'Agence française de développement (AFD) et Outmane Eljai, conseiller politique à l'ambassade du Royaume du Maroc au Congo. Elle a été organisée en format hybride, présentiel et virtuel, sous financement de l'Agence française de

développement (AFD).

Au terme des échanges, les participants ont finalisé un portefeuille consensuel de 30 à 40 projets pour le premier programme des projets prioritaires du fonds bleu du Bassin du Congo, porteurs de transformation écologique et inclusive; harmonisé les formats de présentation des projets pour garantir la lisibilité et la bancabilité des projets; identifié des messages clés et les priorités straté-



De g. à d. : Outmane Eljai, Jean Paterné Megne Ekoga, Mme Arlette Soudan-Nonault et Antoine Chevalier, tribune à la fin des travaux

giques pour le plaidoyer ; défini un calendrier d'action précis et clarifié le rôle de chaque acteur pour la préparation de la table ronde; mis en place d'un mécanisme commun de suivi, d'évaluation et de redevabilité; engagé des points focaux à mobiliser leurs réseaux et initier des échanges exploratoires avec les bailleurs et les investisseurs.

Clôturant la rencontre, Mme Arlette Soudan-Nonault a félicité les experts pour la qualité de leur travail et souligné la volonté politique du chef de l'Etat congolais et de ses pairs

ga, au nom de la BDEAC, a mis en évidence le caractère crucial de la réunion. «Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre les objectifs qui nous ont été assignés par la Commission climat du Bassin du Congo», a-t-il affirmé.

Antoine Chevalier, directeur de l'AFD, a rassuré

la mobilisation de financements verts et innovants».

Les participants ont adressé une motion de soutien aux autorités congolaises pour la réussite de cette réunion et, surtout, en faveur de leur engagement pour la préservation du Bassin



Photo de famille à l'ouverture des travaux

en vue de faire de la solidarité agissante un moteur de développement et de croissance.

Jean Paterné Megne Eko-

que son institution encouragera «la montée en puissance du Fonds bleu pour appuyer la planification stratégique et soutenir

du Congo et la promotion de l'économie bleue et verte en Afrique et dans le monde.

RECTIFICATIF

A L'ANNONCE LEGALE

N°137/141/147/148/152/154/158//160/163

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC / DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES /DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE / DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE

BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
46	N° 7718 du 21/12 /22	Section : -, bloc : -, Plles : -, Sup 1624, 27 m2	Nganga Lingolo	Pool	KOUBOUNDIMINA DIAMPAKA Destin

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
46	N° 7718 du 21/12 /22	Section : -, bloc : -, Plles : -, Sup 1624, 27 m2	Nganga Lingolo	Pool	KOUBOUNDIMINA DIAMPAKA Destin

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
26	N° 2652 du 28/05/15	Section : -, bloc :4, Pile 26, Sup 400, 00 m2	NGAMPOKO 2	Madibou	BIKAMBIDI BANIO Celestine

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
26	N° 2652 du 28/05/15	Section : -, bloc :4, Pile 26, Sup 400, 00 m2	NGAMPOKO 2	Madibou	BIKAMBIDI Eliane Valerie

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
27	N° 7727 du 17/01/24	Section : C2 ; bloc : 98 ; Pile : 6(ex 429), Sup : 443,48 m2	429, rue Mbiémo (Q Mpissa)	Baongo	NGOMBE NIANGUENGUE Surya Noellie T

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
27	N° 7757 du 17/01/24	Section : C2 ; bloc : 98 ; Pile : 6(ex 429), Sup : 443,48 m2	429, rue Mbiémo (Q Mpissa)	Baongo	NGOMBE NIANGUENGUE Surya Noellie T

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
49	N° 295 du 24/10/23	Section :AD4, bloc : 19, Plles : 17bis, Sup 433 ,24 m2	4bis, Rue Mampouya Joseph	Madibou	GOMA Gianni

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
49	N° 7295 du 24/10/23	Section :AD4, bloc : 19, Plles : 17bis, Sup 433 ,24 m2	4bis, Rue Mampouya Joseph	Madibou	GOMA Gianni

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
51	N°947 du 09/04/25	Section :CH, bloc :25, Plles : 4, Sup 570,57 m2	Rue Ondongo (quartier Soprogie)	Djiri	OKO Landry Simplicie

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
51	N°9476 du 09/04/25	Section :CH, bloc :25, Plles : 4, Sup 570,57 m2	Rue Ondongo (quartier Soprogie)	Djiri	OKO Landry Simplicie

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
09	N°9016 du 15/07/24	Section :C2; bloc : 15 (ex 13), Pile : 9(ex 7 bis), Sup : 252,60m2	129 bis, Rue Maurice L (ex Bergère) QMpissa	Baongo	Enfants MALONGA

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
09	N°9016 du 15/07/24	Section :C2; bloc : 15 (ex 13), Pile : 9(ex 7 bis), Sup : 252,60m2	129 bis, Rue Maurice L (ex Bergère) QMpissa	Baongo	Enfants MALONGA & Mme MALONGA née NDZITOUKOULOU Isabelle

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière

Pour l'insertion légale
Le chef de Bureau, Aimé Carl Stédy DIATOU

Fait à Brazzaville, le 28 octobre 2025

ASSAINISSEMENT URBAIN

Les anciens agents d'Averda appellent le ministre au secours!

Dans le cadre de l'assainissement des villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo, le Gouvernement avait conclu un contrat avec la société Averda, qui est désormais arrivé à son terme. Depuis, les agents de cette société disparue réclament le paiement de leurs droits et de leurs salaires impayés. Pour ce faire, ils multiplient les initiatives, dont la plus récente a été une rencontre avec le directeur de cabinet du ministre de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier.

Un peu de confusion persiste: «Les dirigeants d'Averda ont disparu, on ne sait plus où les trouver. C'est pourquoi nous nous sommes rapprochés du ministère pour tenter de résoudre ce problème. Albayrak a pris d'autres personnes tout en laissant de côté les travailleurs d'Averda», a déclaré Junior Dokou, président du collectif des agents de l'ex-Averda, qui ne savent plus vers qui se tourner. Sensible à la détresse de ces agents, le directeur de cabinet du ministre de l'Assainissement urbain les a reçus à la demande du ministre, afin de comprendre la relation entre une société privée et ses employés.

Le ministre Juste Désiré Mondelé a regretté que les contentieux doivent être réglés par des instances civiles, telles que le tribunal ou l'inspection du travail, plutôt que d'être portés au ministère.

«On ne peut pas se présenter à une institution ou un ministère au nombre de 500 personnes. Nous n'avons jamais reçu de demande d'audience de la part



Juste Désiré Mondelé de ces ex-agents d'Averda», a expliqué le ministre. Pour clarifier la situation, Juste Désiré Mondelé a rappelé qu'Averda n'était pas une société de droit congolais mais avait établi une filiale locale. «Il n'y a pas eu de rupture de contrat entre les collectivités de Brazzaville et de Pointe-Noire. Le contrat a



Les ex-agents d'Averda devant le ministère

simplement pris fin», a-t-il précisé, ajoutant qu'Averda a un protocole transactionnel avec l'État.

Il a reconnu que l'État doit de l'argent à Averda: «Chaque fois qu'un geste en faveur d'Averda sera fait, nous veillerons à ce que l'aspect social soit également pris en compte, afin que ces pères de famille retrouvent leur dignité».

Le ministre a indiqué que les ex-agents avaient signé un contrat libre avec Averda, qui n'est pas encore liquidé. «Cela signifie qu'ils conservent leurs droits. Leur recrutement par Albayrak ne relève pas de l'État. Nous ne pouvons pas interférer dans la gestion d'une entreprise. Nous pouvons seulement faire des recommandations

d'expertise. Le droit de grève illimité n'existe pas dans le code du travail congolais», a affirmé le ministre, appelant au dialogue social.

Certaines sources indiquent que le ministère de l'Assainissement urbain n'intervient en aucun cas dans le contrat privé entre une société et ses agents. Les conflits de travail relèvent de l'inspection du travail, du tribunal administratif ou du tribunal du travail.

La dette de l'État envers l'ex-déléataire s'élève à plusieurs milliards de FCFA, et le règlement des problèmes financiers, des droits et des salaires des ex-agents est estimé à environ trois milliards de FCFA.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ASSEMBLÉE NATIONALE

Promouvoir une compréhension partagée du PADC avec les députés

Le Programme des Nations-Unies pour le développement, en collaboration avec le ministère de l'Assainissement urbain, du développement local et de l'entretien routier, a organisé, le 28 octobre 2025, une journée parlementaire dédiée au programme accéléré de développement communautaire (PADC). Il sera mis en œuvre entre 2026 et 2030. Cette journée a offert un cadre privilégié pour le dialogue entre les députés, les membres du Gouvernement, les experts du programme, les partenaires au développement, ainsi que les présidents des conseils départementaux. Les travaux ont été inaugurés par Isidore Mvoubi, président de l'Assemblée nationale, en présence du ministre Juste Désiré Mondelé et de Mme Adama Dian Barry.

Le PADC découle d'une vision partagée par le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, et la directrice régionale du PNUD Afrique, Mme Ahunna Aziakonwa. L'objectif est d'établir une approche territorialisée de développement stratégique et cohérent, visant à éradiquer la pauvreté. Conformément au souhait du Chef de l'État, ce programme vise à créer des infrastructures sociales et des actifs économiques dans tous les districts du pays, afin de fournir à la population un accès à l'eau potable, aux soins de santé, aux services éducatifs, aux énergies renouvelables, ainsi qu'aux infrastructures et intrants de production



La photo de famille

économiques.

Ce programme structurant favorisera l'équité territoriale, permettant à 40% de la population congolaise vivant en zones rurales d'accéder à des services de base et de bénéficier d'opportunités économiques sur leur territoire, contribuant ainsi à lutter contre l'exode rural et le chômage des jeunes.

Pour le PNUD, cette journée parlementaire est l'occasion de partager une stratégie à fort impact: «une vision de territorialisation, d'accélération du développement local et de réduction durable de la pauvreté», a précisé Mme Adama Barry Dian. Elle a ajouté que cette journée permettra non seulement d'assurer une compréhension partagée du PADC avec les députés, «premiers représentants du peuple», mais aussi de recueillir la voix du peuple à travers des recommandations pour le lancement immédiat de ce puissant vecteur de cohésion nationale, d'équité territoriale et d'intégration africaine dès janvier 2026. Elle a exprimé l'espoir que ces

échanges facilitent l'inclusion du Programme national accéléré de développement communautaire (PADC) dans la Loi de finances 2026, soulignant que cette action forte posera les bases d'un développement territorial harmonieux et durable en République du Congo.

Le ministre a présenté le PADC, informant les députés sur ses objectifs, son importance stratégique, ses différentes composantes, ainsi que sur son processus d'élaboration et de validation, les résultats et impacts attendus, son financement et sa gouvernance.

Selon lui, le PADC constitue un outil essentiel pour améliorer les conditions de vie des populations. «Il représente une nouvelle approche de développement local et intégré, ancré dans les territoires, porté par les citoyens et orienté vers des besoins réels», a-t-il souligné.

Il a précisé que le PADC se décline en cinq composantes: l'amélioration de l'accès des populations aux infrastructures et services socio-économiques

de base; le désenclavement des départements, communes et districts; le renforcement des capacités de gestion de développement local; et le développement d'un système d'information de suivi capable de fournir des données sur les progrès du programme, entre autres.

Il est à noter que l'élaboration du PADC a bénéficié d'un soutien technique et financier du PNUD, dans une démarche participative et inclusive impliquant tous les districts et communes des 15 départements. «Ce programme doit également servir d'accélérateur pour les ODD». Son coût global estimé est réparti sur quatre ans, avec une inscription annuelle d'environ 100 milliards de francs CFA par an.

Pour le président de l'Assemblée nationale, il est essentiel de faire du PADC un outil efficace de développement local et un levier pour la transformation socio-économique du pays. «Il est impératif de doter ce programme d'un cadre juridique et d'en faire un plaidoyer

pour la mobilisation des ressources auprès des partenaires au développement et du Gouvernement».

«Cette journée parlementaire représente le premier pas vers la mise en œuvre de ce programme. Cet objectif nécessite des recommandations pertinentes concernant sa mise en œuvre, son financement et son impact sur les cibles

fixées», a déclaré Isidore Mvoubi, en insistant sur le fait que le développement du Congo ne sera complet que s'il est équitablement réparti. «Le PADC n'est pas qu'un simple programme. C'est avant tout une promesse de justice territoriale et un instrument de cohésion nationale».

Cyr Armel YABBAT-NGO

LUC MISSIDIMBAZI À L'UAT

Un autre Congolais à l'assaut d'une organisation internationale

Un autre haut-cadre congolais va briguer un poste de responsabilité dans une organisation internationale. L'ingénieur Luc Missidimbazi a posé sa candidature de secrétaire général de l'Union africaine des télécommunications (UAT). Il y a deux semaines de cela qu'il a organisé à Brazzaville sa journée de soutien. L'occasion pour de nombreux présents, dont des journalistes, de découvrir un homme de grande compétence dont la carrière s'est forgée aussi bien à l'intérieur du Congo qu'à l'étranger.

C'est dans le but de rendre l'UAT plus visible et de

renforcer le rôle de coordination entre les pays africains et les partenaires internationaux que Luc Missidimbazi se proclame candidat. Pour une Afrique autonome, confiante en ses talents et capable de forger sa propre histoire numérique. Il a réaffirmé son adhésion aux piliers que sont l'accélération du renforcement des capacités du personnel par la formation, l'innovation et la mutualisation des expertises techniques, axes majeurs de sa vision. Pour lui, le poste de secrétaire général de l'UAT est celui de tous les Africains: «Cette candidature n'est pas la mienne seul. Elle est

(Suite en page 5)

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Renforcement du système de santé communautaire: validation du manuel national d'engagement communautaire



Dans sa politique d'appui au renforcement du système de santé communautaire en République du Congo, tout en mettant un accent particulier à l'importance de l'engagement des communautés, Catholic Relief Services (CRS), avec le financement du Fonds mondial, a soutenu la validation du manuel national de participation et d'engagement communautaire lors d'un atelier organisé par la Direction des Soins de Santé Primaires (DSSP) sous le leadership de la Direction Générale des Soins et Services de Santé (DGSSSa). Cette activité s'est tenue du 16 au 17 octobre 2025 à Brazzaville.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions menées par le Gouvernement Congolais et ses partenaires, visant à renforcer et promouvoir la participation effective des communautés dans la planification, la mise en œuvre et le suivi des interventions sanitaires. Elle fait suite aux constats issus des analyses de santé communautaires menées par la DGSSSa en 2022 et 2024 avec l'assistance technique de International Center for Health Systems Strengthening (ICHESS), Centre International pour le Renforcement des Systèmes de Santé en français, une structure qui apporte un appui technique au pays dans la santé communautaire, qui à cette période, a révélé que

le domaine d'engagement et de mobilisation des communautés était faiblement fonctionnel malgré l'existence d'un document opérationnel sur les interventions sanitaires. Pour palier aux insuffisances remarquées, ce sont réunis pendant ces deux jours, les principaux acteurs du système de santé communautaire : représentants des ministères, autorités locales, partenaires techniques, et relais communautaires dans le but d'examiner le contenu du manuel, proposer des amendements puis adopter la version finale qui servira désormais de référence nationale pour la mise en œuvre des interventions à base communautaire. Fruit d'un travail collaboratif, ce manuel vise à clarifier les rôles et res-



Photo des participants à l'atelier de validation du manuel national de participation et d'engagement communautaire.



Photo des participants à l'atelier de validation du manuel national de participation et d'engagement communautaire.

ponsabilités de chaque acteur du niveau communautaire au niveau central, afin de rendre les communautés autonomes, responsables et actrices de leur propre développement, influençant ainsi sur l'efficacité des missions réalisées par les relais communautaires dont ils reconnaissent et soutiennent les services. La validation du manuel national de participation et d'engagement communautaire constitue une avancée significative dans la structuration du système de santé communautaire en République du Congo. En accompagnant cette démarche, CRS réaffirme son engagement à soutenir les efforts du gouvernement pour une meilleure implication des communautés dans les interventions sanitaires. Ce manuel, désormais reconnu comme outil de référence, permettra de renforcer la coordination des acteurs et de favoriser une dynamique communautaire plus autonome et efficace.

L'équipe de rédaction de CRS



MINISTÈRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
PROJET D'AMELIORATION DES SERVICES D'ELECTRICITE
UNITE DE GESTION DU PROJET



Financement BIRD N°9686-CG AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AON) N° 009/MEH/PASEL/UGP-FNT-2025 Appel d'Offres pour Fournitures (Processus à une enveloppe)

Appel d'Offres No	009/MEH/PASEL/UGP-FNT-2025
Projet	Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (P501343)
Acheteur	Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Pays	République du Congo
Intitulé du Marché	CG-057-PASEL-FNT-25 Fourniture des pièces de rechange, outillage et équipement d'exploitation du réseau de transport
Prêt BIRD	N°9686-CG
Emis le	03 novembre 2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture des pièces de rechange, outillage et équipement d'exploitation du réseau de transport.

2. Le Projet d'Amélioration des Services d'Electricité sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations relatives à la fourniture des pièces de rechange, outillage et équipement d'exploitation du réseau de transport en lot unique.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence nationale (AON) tel que défini dans le «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement» de la Banque mondiale édition de 2016, révisée en novembre 2017, juillet 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025, et ouvert

à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres durant les heures de bureau du lundi à vendredi de 08H00 à 16H00 (heures locales) à l'adresse indiquée ci-dessous.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable d'un montant de 50 000 Francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce ou par chèque certifié au profit de : Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL) N° Compte : 30011 00020 90000356454 05 (Banque Crédit du Congo)

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02 décembre 2025 à 13H00 (heure de Brazzaville). La soumission des offres par voie élec-

tronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous le 02 décembre 2025 à 14H00 heure de Brazzaville.

7. Toutes les offres doivent comprendre une Déclaration de Garantie de l'Offre, conformément au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres.

8. L'attention des soumissionnaires est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Projet d'Amélioration des Services d'Electricité (PASEL)
Unité de Gestion du Projet
Adresse : 22, rue Albert BASSANDZA
(non loin de la Clinique COGEMO),
Centre-Ville/Brazzaville-République du Congo
Tél : (+242) 06 443 41 36/06 653 70 07
Email : ugp.pasel@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 31 OCT 2025

Le Coordonnateur

Olivier MAZABA NTOUNDELE



COMMEMORATION

Le Congo célèbre les 80 ans de l'ONU

La République du Congo a célébré le 28 octobre 2025 le 80^e anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU), sous le thème: «Construisons notre avenir ensemble». La cérémonie, organisée au Palais des Congrès de Brazzaville, a rassemblé des membres du Gouvernement, des diplomates, des représentants d'organisations internationales et des personnalités de la société civile.

La fête fut belle et joyeuse, sans manquer de solennité. À preuve: c'est par les hymnes nationaux des Nations unies et du Congo que la cérémonie s'est ouverte. Une projection vidéo intitulée: «Le Congo et les Nations Unies» a suivi, dans laquelle le Président Denis Sassou-Nguesso a pris la parole pour saluer l'action de l'organisation et son partenariat avec le Congo. Le directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé pour l'Afrique, M. Mohamed Yacoub, a salué la collaboration entre le Système des Nations unies et le Gouvernement congolais dans les domaines de la santé publique, de la rési-

lience communautaire et de la lutte contre les épidémies. Il a également mis en avant les progrès réalisés dans la sécurité sanitaire et l'innovation médicale. Le coordonnateur résident du Système des Nations unies au Congo, M. Abdourahmane Diallo, a rappelé l'importance historique de la création de l'ONU en 1945 et souligné le rôle du multilatéralisme. Il a insisté sur le partenariat stratégique entre le Congo et les agences onusiennes, à travers les programmes d'appui à la jeunesse, à l'emploi, à la transition climatique et à la protection sociale. «Nous devons continuer à travailler ensemble pour que personne



Pour la postérité

ne soit laissé pour compte», a-t-il déclaré, transmettant le message du secrétaire général António Guterres appelant à renforcer la coopération et la solidarité face aux défis mondiaux. Lors de son intervention, le Ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, a rappelé que «l'Organisation des Nations unies n'est pas qu'utile; elle est indispensable, à condition qu'elle sache se réformer et se rapprocher des peuples». Il a réaffirmé la foi du

Congo en l'ONU comme pilier du dialogue et de la solidarité internationale et invité les États à unir leurs efforts pour préserver la paix. Cette célébration a permis au Congo de réaffirmer son engagement envers les valeurs de paix, de solidarité et de coopération multilatérale, lançant un appel vibrant à l'unité, à la responsabilité et à la solidarité collective face aux défis mondiaux.

Darchievie KETTE BONAZEBI (Stagiaire)

SANTE

Reconnaissance des agents de santé et des relais communautaires

Le Catholic Relief Services, en partenariat avec l'Alliance mondiale pour les vaccins et l'immunisation (GAVI), le Programme élargi de vaccination, et la direction départementale des soins et services de santé, a organisé le 31 octobre 2025 une cérémonie pour honorer les relais communautaires et les membres de la communauté ayant contribué à l'amélioration des performances des activités de vaccination de routine durant la mise en œuvre du projet d'assistance technique EPI dans le département de Brazzaville.

Cette cérémonie avait pour but de valoriser les efforts des agents de santé et des relais communautaires, de renforcer leur motivation, d'encourager une émulation positive et de consolider la mobilisation communautaire en faveur de la vaccination de routine. La représentante du directeur départemental des soins et services de santé de Brazzaville, Mme Donalie Offeli Nianga, a salué les relais communautaires et les membres de la communauté qui ont joué un rôle clé dans les efforts de vaccination. Elle a souligné leur engagement, leur persévérance et leur proximité avec la population. «Vous avez contribué à sauver des vies. Vous avez été des vecteurs d'informations, des médiateurs de confiance, des oreilles attentives et des bras ouverts. Grâce à vous, de nombreuses familles ont pu comprendre l'importance de la vaccination et se rendre dans les centres de santé ou participer aux séances organisées localement. Vous avez su dissiper les doutes, rectifier les malentendus et accompagner des personnes souvent difficiles à atteindre. Vos efforts ont un impact tangible: plus d'enfants et de femmes vaccinés, moins de risques de maladies, et une communauté plus résiliente», a-t-elle déclaré. Elle a ajouté: «En remettant ces distinctions aujourd'hui, nous voulons transmettre un message simple mais essen-

tiel: votre travail est précieux. Il est crucial pour la santé de nos enfants, la sécurité des personnes vulnérables, et l'avenir de notre communauté. Ces reconnaissances ne sont pas seulement symboliques; elles représentent la gratitude collective d'une population qui se sent mieux protégée grâce à vous. Merci pour votre courage, votre patience et votre dévouement. Continuez d'être ces relais de confiance, de diffuser l'information et de susciter l'action, et d'inspirer ceux qui vous entourent. Ensemble, nous construisons une communauté en meilleure santé». La cheffe de projet de l'assistance technique EPI du Catholic Relief Services, Mme Albane Manounou, a remercié le ministère de la Santé pour avoir désigné le CRS comme principal récipiendaire pour soutenir le programme élargi de vaccination. Elle a reconnu le mérite de l'ensemble du personnel pour les efforts ayant conduit à l'amélioration des couvertures vaccinales dans les cinq départements prioritaires du projet, en particulier dans le département de Brazzaville. «Nous célébrons aujourd'hui les héros que vous êtes dans le cadre des activités communautaires de vaccination de routine, malgré les défis quotidiens. Que cette reconnaissance ne soit pas une raison de relâcher vos efforts, mais plutôt une opportunité de redoubler d'ardeur pour proté-



Quelques récipiendaires posant avec les officiels

ger le couple mère-enfant en matière de vaccination de routine». Elle a réaffirmé l'engagement du CRS à continuer de soutenir le PEV en cas de besoin, afin

qu'ensemble, «nous puissions relever le défi d'améliorer les couvertures vaccinales en République du Congo».

Cyr Armel YABBAT-NGO

(Suite de la page 3)



Luc Missidimbazi-Banzouzi

celle du Congo, de l'Afrique centrale et au-delà, celle de tous ceux qui croient que la technologie peut être un levier d'unité, de progrès et de souveraineté pour notre continent. Si j'ai accepté de postuler pour cette candidature, c'est aussi parce que le

Congo a su créer un cadre propice à l'action et à l'innovation. Mon engagement est celui d'un ingénieur de formation, d'un visionnaire mais aussi d'un serviteur». Luc Missidimbazi-Banzouzi est un ingénieur en télécommunication formé à l'uni-

COUP D'OEIL EN BIAIS

Scandale de la redevance audiovisuelle: le ministre de la Communication impuissant!
Certains Congolais n'en sont pas encore revenus, du scandale révélé la semaine passée par le ministre Thierry Lézin Mougalla, de la Communication et des médias. Interrogé au cours de la «Quinzaine du Gouvernement» du mardi 28 octobre 2025, sur la gestion de la redevance audiovisuelle (RAV), une taxe que paie depuis 22 ans les consommateurs sur les factures d'électricité, le porte-parole du gouvernement a avoué sa difficulté d'obtenir le versement de cette taxe destinée à aider initialement les médias publics d'Etat, puis élargie aux médias privés. Elle se perd au niveau de E2C et de l'unité de gestion des entreprises. «Elle remplit certainement quelques poches inappropriées, mais qui ne sont pas celles des médias publics et tous ceux qui sont concernés», a-t-il dit. «Autant mieux la supprimer», a-t-il suggéré. Ce scandale financier a fait l'objet d'un reportage du média en ligne Tsieleka TV titré: L'argent de la presse volé en plein jour. Le Gouvernement ne s'est pas encore résolu à ouvrir une enquête judiciaire. Les auteurs de ce détournement supposé demeureront-ils impunis? «Nous voici donc en présence d'un détournement exceptionnel sans responsables ni coupables. Qui croira que le Gouvernement s'il s'en souciait sérieusement, ne dispose pas des moyens de faire la lumière sur un scandale qui crève les yeux», a commenté un confrère.

Un innocent touché par une balle perdue au marché Total

A l'arrêt de bus du marché Total de Baongo, à Brazzaville, un incident s'est produit mercredi 29 octobre 2025, impliquant des éléments de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP). Alors qu'un chargeur de bus tentait de prendre la fuite en les voyant, les militaires ont ouvert le feu sur lui sans doute pour l'effrayer. Malheureusement, la balle a touché un innocent qui se trouvait devant une boutique, en train d'acheter un poste téléviseur. L'homme est tombé, laissé sur place par les agents, provoquant l'indignation. Les personnes présentes ont dû porter l'homme blessé jusqu'à l'arrivée d'un véhicule de la Brigade de police, qui l'a transporté à l'hôpital. Le propriétaire de la boutique a été contraint de fermer son commerce pour se rendre à la police et témoigner de l'incident. Aux dernières nouvelles, l'infortuné serait décédé le lendemain.

Un entrepôt réduit en cendre à Pointe-Noire

Dans la nuit du mardi 28 au mercredi 29 octobre 2025, à Pointe-Noire, un entrepôt de la société SUNDEEP, mitoyen à Radio Congo-Pointe-Noire, a disparu dans les flammes. Grâce à l'intervention des sapeurs-pompiers, le feu a été contenu. Ils ont pu sauver Radio Congo-Pointe-Noire, limitant ainsi le désastre. Mais, bien qu'aucune perte en vie humaine ne soit à déplorer, les dégâts en marchandises et équipements représentent d'importantes pertes financières.

A l'houémé, quartier abandonné, l'érosion menace

Une érosion consécutive aux fortes pluies a creusé un profond ravin au milieu du quartier et risque d'emporter des maisons du quartier l'houémé, dans la commune urbaine de Kintélé. Les prochaines grandes pluies pourraient tout emporter. Les habitants vivent la peur au ventre. «On ne dort plus tranquille. Quand les pluies vont tomber, je ne sais pas si ma maison va tenir», témoigne Hervé Emouengué, un résident de longue date. Un autre, qui avait lancé des travaux de construction, est contraint de les arrêter. «Mon investissement est aujourd'hui menacé», confie-t-il. Les demandes d'assistance à répétition auprès des autorités n'ont pas encore eu de suite. «Il faut sauver ce quartier. Il devient urgent que les autorités réagissent avant qu'il ne soit trop tard», ajoute Hervé Emouengué, inquiet.

versité de Lille, en France. Il est riche en expérience en la matière: conseiller aux postes, télécommunications et numérique du Premier ministre depuis 2016; haut-cadre à l'ARPECE et président de l'organisation non gouvernementale Pratic et du salon OSIANE qui en est à sa 9^{ème} édition. Souci d'affichage ou besoin de servir le Continent à différents niveaux, la candidature de Luc Missidimbazi intervient deux semaines après la défaite du Congolais Firmin Edouard Matoko. Ce

diplomate-maison a échoué lourdement à se qualifier au poste de Directeur général de l'UNESCO, battu par l'Egyptien Khaled El-Enani. L'opinion générale est que les candidats du Congo sont généralement bons (Henri Lopez à la Francophonie en 2002 et en 2014? et, donc, Edouard Matoko en 2025). Luc Missidimbazi fera-t-il exception? Il se dit volontiers acteur «d'une Afrique qui parle d'une même voix». Croisons les doigts!

Christevie OBA (Stagiaire)

COUR D'APPEL DE POINTE-NOIRE

TRIBUNAL DE COMMERCE

LE GREFFE



Objet : avis de publication

**Greffier en Chef du Tribunal de
Commerce de Pointe-Noire,
A
Monsieur le directeur du journal
La Semaine Africaine, Pointe-Noire**

Objet: avis de publication

Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles 6, 6-1 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant Organisation des Procédures Collectives d'apurement du passif, le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a rendu en date du **20 août 2025**, un jugement, **répertoire n° 157**, aux fins d'ouverture du règlement préventif et homologation du concordat de la société **PALOMA SERVICES SARL** dont le siège social est situé: au quartier Vindoulou Pointe-Noire, **RCCM n° CG/PNR/09-B-1084**;

En exécution du jugement suscité et sur le fondement des dispositions de l'article 37 alinéa 4 de l'Acte précité qui stipule: «Une deuxième publicité doit être faite, dans les mêmes termes, à la diligence du greffe de la juridiction compétente, au plus tôt dans les quinze (15 jours) et au plus tard dans les trente (30) jours, à compter de la date de la première publicité.»

En effet, je vous prie de bien vouloir insérer, une fois de plus, ledit

jugement au journal de l'annonce légale, dont le dispositif est ainsi libellé:

Par Ces Motifs:

Statuant en chambre de conseil, en matière commerciale de procédure collective et en premier ressort;
-Vu les articles 6 à 21 de l'Acte Uniforme portant organisation des Procédures Collectives d'Apurement du passif;
-Vu le rapport d'expertise de la situation économique et financière de la société PALOMA SERVICES SARL et perspectives de redressement;
-Déclare recevable l'action de la société PALOMA SERVICES SARL;
-Constata l'existence de possibilités sérieuses de redressement de la société PALOMA SERVICES SARL;
-Prononce le règlement préventif;
-Homologue ainsi le concordat préventif;
-Renvoie aux offres concordataires contenues dans le rapport final d'analyse financière de la situation économique et financière de la société PALOMA SERVICES SARL;

-Désigne sieur Martin Patrick ANFOULA, Greffier en Chef, Chef de Greffe du Tribunal de Commerce de Céans, en qualité de syndic;
-Désigne, en outre, sieur ANGUILA Aldrica Vladmir, Magistrat, en qualité du Juge Commissaire;
-Ordonne l'exécution sur minute de la présente décision;
-Met les dépens à la charge du règlement préventif;
Ainsi fait, jugé et prononcé à l'audience publique, les jour, mois et an susdits ;

En foi de quoi, le présent jugement a été signé après lecture faite par Monsieur le Président qui l'a rendu et par le Greffier./

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
 DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
 DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
 DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
AU LIEU DE : BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

RECTIFICATIF

A L'ANNONCE LEGALE

N°126/

N°126/139/147/148/152/154/158//160/163

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
14	N° 3982 du 05/01/22	Section C, bloc 22, Pile 10, Sup. 265, 75 m2	77, Rue Jeanne D'arc	Baongo	KOUKA Ulrich César

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
14	N° 3982 du 04/07/17	Section C, bloc 22, Pile 10(ex 77), Sup. 265, 75 m2	77, Rue Jeanne D'arc	Baongo	KOUKA Ulrich César

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
14	N° 7253 du 13/03/23	Section : -, bloc : -, Pile : - ; Sup : 500, 61 m²	2, Rue Matsiona Jacques	Madibou	BIKAKOUDI DIAHOAKOU Christian Gildas

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
14	N° 7255 du 02/03/23	Section : -, bloc : -, Pile : - ; Sup : 500, 61 m2	2, Rue Matsiona Jacques	Madibou	BIKAKOUDI DIAHOAKOU Christian Gildas

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
05	N° 7997 du 04/06/24	Section :C, bloc : 01, Pile : 10bis(ex32) ; Sup. 207,12 m2	765 , Avenue de l'OUA	Baongo	SOUMOUNOU Chékéné

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
05	N° 7997 du 04/06/24	Section :C, bloc : 01, Pile : 10bis(ex32) ; Sup. 207,12 m2	765 bis, Avenue de l'OUA	Baongo	SOUMOUNOU Chékéné

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
13	N° 7152 du 13/01/23	Section : C , bloc 23, Pile :10, Sup : 144, 11 m2	65, Rue Jean d'ARC	Baongo	NKIAM Madeleine

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
13	N° 9121 du 05/09/24	Section : C , bloc 23, Pile :10, Sup : 144, 11 m2	65, Rue Jean d'ARC	Baongo	NKIAM Madeleine

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
13	N° 9100 du 01/10/24	Section : BH2 , bloc 55, Pile :1 bis, Sup : 298, 52 m2	11, Rue Bahonda Edourd(Q Massissia)	Madibou	FOUAD EL SAHLY

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
13	N° 9176 du 01/10/24	Section : BH2 , bloc 55, Pile :1 bis, Sup : 298, 52 m2	11 bis, Rue Bahonda Edourd (Q Massissia)	Madibou	FOUAD EL SAHLY

AU LIEU DE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
49	N°9367 du 20/02/25	Section :H, bloc : 34, Piles : 15bis (ex 21), Sup 726,71 m2	114 bis, Avenue de République (ex Rue Lamothe	Mfilou	NGOONIMBA Pascale Irma

LIRE :

N°	N° de Réquisitions	Références Cadastrales	Quartiers	Arrondis /Département	Requérants
49	N°9367 du 20/02/25	Section :H, bloc : 34, Piles : 15bis (ex 21), Sup 726,71 m2	114 bis, Avenue de République (ex Rue Lamothe	Baongo	NGOONIMBA Pascale Irma

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière

Pour l'insertion légale
Le chef de Bureau, Aimé Carl Stédy DIATOU

Fait à Brazzaville, le 28 octobre 2025

TANZANIE

Samia Suluhu Hassan investie sous haute tension

Mme Samia Suluhu Hassan a été investie présidente de la Tanzanie, le 3 novembre 2025, malgré les violences électorales qui ont fait des centaines de morts selon l'opposition et un scrutin critiqué pour son absence de transparence. Elle avait été promise à la tête du pays à la mort de John Magufuli en 2021 et est accusée de mener une sévère répression, après avoir assoupli, au début, les restrictions instaurées par son prédécesseur.



Samia Suluhu Hassan lors de la prestation de serment

La présidente élue a prêté serment, lors d'une cérémonie qui n'était pas ouverte au public, contrairement aux précédentes. Elle a eu lieu en présence d'une centaine d'officiels et de militaires. Ils étaient quelques présidents d'Afrique de l'Est et australe à ses côtés : Evariste Ndayishimiye du Burundi, Hassan Cheikh Mohamoud de la Somalie et Hakainde de la Zambie. Son élection a été qualifiée de parodie de démocratie par l'opposition, les deux principaux opposants n'ayant pas pu se présenter.

L'un d'eux a été exclu pour des raisons de procédure. L'autre, Tundu Lissu, leader du principal parti d'opposition Chadema, a été arrêté en avril. Il est jugé pour trahison, une accusation passible de la peine capitale. L'Union européenne (UE) s'est dite très préoccupée après les violences de ces derniers jours. Elle a demandé un procès équitable pour ceux qui ont été arrêtés et une enquête sur tous les signalements d'enlèvements, de disparitions et de violences. Le 3 novembre, les observa-

teurs de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont non seulement dénoncé les violences, mais également des irrégularités lors du scrutin. Peu avant son élection, Samia Suluhu Hassan a condamné les manifestations violentes. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit «très inquiet et a appelé à empêcher toute nouvelle escalade de la violence», dans un pays qui reste isolé.

Alain-Patrick MASSAMBA

TCHAD

La coalition d'opposition GCAP se retire de la vie politique et ferme ses sièges

Un tournant majeur dans la scène politique tchadienne, le Groupe de concertation des acteurs politiques (GCAP), l'une des principales coalitions d'opposition au régime de N'Djamena, a annoncé le 31 octobre 2025 son retrait officiel de la vie politique. Les sièges de ses partis membres ont été symboliquement scellés et recouverts d'une banderole noire portant ces mots : «Mort de la démocratie». Ce geste marque la fin d'une participation déjà limitée d'une partie de l'opposition depuis la mort de l'ancien président Idriss Déby Itno en 2021 et la prise de pouvoir par son fils, Mahamat Idriss Déby Itno.



Le GCAP regroupe plusieurs formations opposées au Conseil militaire de transition

Le GCAP, qui regroupe plusieurs formations opposées au Conseil militaire de transition puis au gouvernement civil dirigé par le général Déby fils, dénonce la fermeture de l'espace politique. Son porte-parole, Max Kemkoy, également président de l'Union pour la Démocratie et le Progrès (UDP), accuse le pouvoir d'avoir adopté depuis 2023 plusieurs ordonnances restreignant sévèrement les libertés publiques et politiques. «L'indépendance de la justice est compromise, celle du pouvoir exécutif aussi. Tout cela fait que nous ne pouvons plus continuer à être cet arbre qui cache la forêt», a-t-il déclaré, dénonçant ce qu'il qualifie de dérive autoritaire du régime. Depuis la période de transition, la coalition avait déjà boycotté l'ensemble des scrutins organisés par les autorités, estimant que les conditions d'une véritable compétition démocratique n'étaient pas réunies. La fermeture de leurs sièges vient donc sceller ce retrait, vécu comme un acte de protestation contre la «confiscation du pouvoir» par le clan Déby. Face à cette décision, le gouvernement se dit «attristé» mais

critique une démarche jugée irresponsable. Le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Gassim Cherif, a réaffirmé que «le Tchad demeure un pays démocratique où les institutions fonctionnent et où l'opposition a sa place». Il estime que le GCAP «ne représente pas l'ensemble de l'opposition» et appelle ses membres à «revenir à de meilleurs sentiments» pour participer au jeu institutionnel.

Malgré ce retrait, le GCAP assure ne pas renoncer à son engagement citoyen. Le collectif entend désormais poursuivre une «lutte politique pacifique», à travers des actions non partisans et de mobilisation populaire. Pour ses membres, il s'agit d'une nouvelle étape dans leur combat pour la restauration des libertés et d'un véritable pluralisme politique au Tchad.

Gaule D'AMBERT

Tarifs d'abonnement

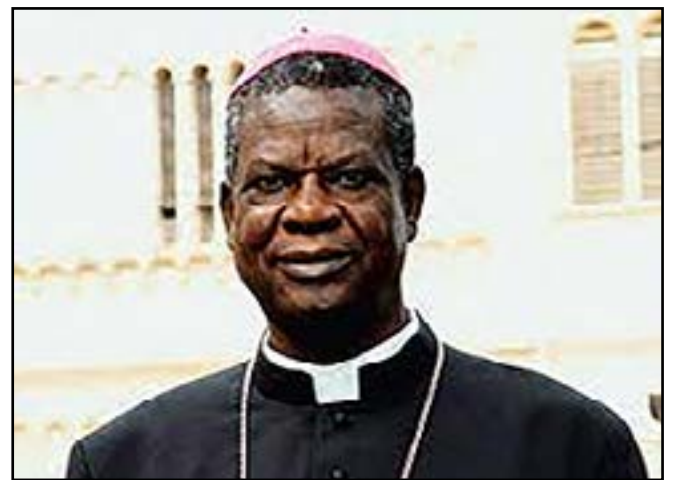
Congo		182 Euros
6 mois		Autres pays d'Afrique
Retrait sur place:	15.600	96 Euros
Expédié:	23.400	192 Euros
1 an		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
France, Afrique, Francophone		Amérique-Asie
91 Euros		100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CAMEROUN

Mgr Samuel Kleda invite à réfléchir aux conséquences de la situation actuelle

L'archevêque de Douala, Mgr Samuel Kleda, a réagi samedi 1^{er} novembre 2025 au contexte politique et social du pays après l'annonce des résultats officiels de l'élection présidentielle du 27 octobre dernier. L'archevêque a contesté les résultats officiels, sans citer pour autant l'opposant Issa Bakary Tchiroma Bakary qui revendique la victoire. C'était une déclaration très attendue. Mgr Samuel Kleda s'est exprimé en direct sur la radio et Télé Veritas, un groupe de médias appartenant à l'archevêché de Douala.



Mgr Samuel Kleda

Le leader religieux a affirmé que «de nombreux citoyens qui s'attendaient à un avenir meilleur ont eu la ferme conviction que leur choix n'a pas été respecté» lors de l'élection présidentielle. L'archevêque s'est également exprimé au sujet des manifestations post-électorales qui ont suivi la proclamation de la victoire de Paul Biya à la présiden-

tielle. «Aujourd'hui, avec la déception et l'indignation qu'elle a ravivées dans la pensée et le cœur d'un grand nombre de nos compatriotes, cette victoire a donné lieu à des marches. Malheureusement, elles ont connu de graves dérives à travers des actes de vandalisme, de pillage. Il y a eu de nombreuses arrestations et des assassinats, et cela se poursuit malheureusement. Le Cameroun ne devrait pas être une terre d'affrontements per-

manents entre le pouvoir et le peuple.» Mgr Kleda a également appelé les responsables du pays à réfléchir aux conséquences de la situation actuelle. «Face à cette attitude qui a indigné une majorité écrasante de Camerounais et la communauté internationale, tous les responsables de notre pays sont invités à réfléchir en profondeur sur les conséquences de la situation actuelle», a-t-il déclaré.

A.-P.M.



together possible.

ANNONCE: CONSULTANT(E) EXPERT(E) EN FORET ET ENVIRONNEMENT

Référence : WWFROC-HVC/HCS-PUDT

Dans le respect de ses valeurs : le courage, la collaboration, le respect et l'intégrité, le WWF recherche pour son bureau en République du Congo, un(e) consultant(e) expert(e) en forêt et environnement pour appuyer l'identification à l'échelle nationale des zones de Haute Valeur de Conservation (HVC) et Haut Stocks de Carbone (HCS) en République du Congo, dynamique et engagé(e)

Principales fonctions : Le/la Consultant(e) participera aux travaux du groupe d'experts HVC/HSC mis en place et fournir une expertise technique en vue de l'identification des zones de Haute Valeur de Conservation (HVC) et Haut Stocks de Carbone (HCS). Le consultant suivra la méthodologie développée en collaboration avec les partenaires (CIRAD, WCS, HCV Network et WRI) de mise en œuvre de ce produit.

Composition du dossier :

- Lettre de motivation adressée à la Directrice Nationale de WWF.
- Curriculum vitae.
- Brève description d'une expérience antérieure liée à une prestation similaire avec détails sur l'approche utilisée pour produire les résultats attendus. (05 slides maxi).

Pour plus de détails, veuillez consulter l'offre sur notre page Facebook WWF Congo.

LETTRE PASTORALE DE MGR BRICE ARMAND IBOMBO, EVÊQUE DE OUESSO

«Qu'ils soient un» (Jn 17,11)

A tous les Prêtres, Personnes consacrées, Catéchistes,

Le Concile Vatican II souligne que «les prêtres, en vertu de la communion sacramentelle de l'ordre, sont unis entre eux par des liens de fraternité et de prière» (PO n. 8). Le pape Benoît XVI a également insisté sur l'importance de la fraternité sacerdotale en disant: «La fraternité entre prêtres est un soutien indispensable pour vivre la vocation sacerdotale avec joie et fidélité» (Lettre aux prêtres, 16 juin 2009). Nos fidèles sont heureux de voir leurs prêtres unis et ensemble. A l'exemple de Jésus Grand Prêtre, je prie le Seigneur afin qu'il vous aide à construire des communautés sacerdotales à Pexemple de la première communauté apostolique qui faisait de la fraternité la règle d'or.

2) Aux consacrés

13. Chers frères et sœurs consacrés,

Votre vie est un don précieux pour l'Eglise et pour le monde. Vous êtes appelés à être des témoins de la radicalité évangélique, des femmes et des hommes qui vivent pour Dieu et pour les autres. Votre consécration est un signe prophétique de la présence de Dieu dans le monde. Témoins de la radicalité évangélique

14. Votre vie consacrée est un témoignage puissant de la radicalité évangélique. Vous avez choisi de suivre le Christ de plus près, en vivant les conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Comme le souligne le Concile Vatican II dans Perfectae Caritatis, «les religieux, en vertu de leur consécration, sont appelés à suivre le Christ de plus près, à manifester plus clairement son abaissement et à imiter plus fidèlement son obéissance» (PC n. I). Le Catéchisme de l'Eglise catholique rappelle que «la vie consacrée est une réponse d'amour à l'amour du Christ» (CEC n. 916). Le pape François nous exhorte à vivre cette radicalité avec joie =: «La joie de l'Evangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus» (Evangelii Gaudium, n. 1).

Vie communautaire

15. Votre vie communautaire est un signe de la communion dans l'Eglise. Vous êtes appelés à vivre ensemble, à partager vos joies et vos peines, à vous soutenir mutuellement dans votre chemin de foi. Le Concile Vatican II souligne que «la vie communautaire est un élément

essentiel de la vie religieuse» (PC n. 15). Le pape Jean-Paul II affirme: «la vie fraternelle en communauté est un témoignage de l'amour de Dieu pour le monde» (Vita Consecrata, n. 42).

Service et mission

16. Votre consécration vous appelle à servir l'Eglise et le monde. Vous êtes envoyés en mission pour annoncer l'Evangile, pour témoigner de l'amour de Dieu, pour servir les pauvres et les marginalisés. Le Concile Vatican II nous rappelle que «les religieux, par leur consécration, sont appelés à être des témoins de l'amour de Dieu pour le monde» (PC n. 8). Le Catéchisme de l'Eglise catholique souligne que «la vie consacrée est un signe de la mission de l'Eglise» (CEC n. 931). Le pape François nous exhorte à sortir vers les périphéries: «L'Eglise doit sortir d'elle-même et aller vers les périphéries, non seulement géographiques, mais aussi existentielles» (Evangelii Gaudium, n. 20). Dans le but d'élargir le champ de la mission dans notre diocèse, sur les cinq congrégations implantées sur notre territoire diocésain (les spiritains, les Sœurs franciscaines missionnaires du Sacré-Cœur, les Sœurs franciscaines missionnaires de Marie, les Sœurs missionnaires de la charité et les Sœurs servantes du Seigneur), nous avons encore besoin d'autres congrégations. A cet effet; nous lançons ici un appel aux instituts missionnaires (féminins ou masculins) qui voudraient œuvrer dans notre diocèse, de venir, car les portes sont ouvertes et la moisson est grande.

Fidélité à la vocation

17. Votre fidélité à votre vocation est essentielle. Elle se manifeste dans votre engagement quotidien, dans votre vie de prière, dans votre service missionnaire. Le Catéchisme de l'Eglise catholique rappelle que «la fidélité des religieux à leur vocation est un témoignage de l'amour fidèle de Dieu pour son peuple» (CEC n. 1583). Le pape Benoît XVI disait: «La fidélité à la vocation religieuse est une réponse d'amour à l'amour du Christ» (Sacramentum Caritatis, n. 81).

3) Aux laïcs

18. Chers frères et sœurs laïcs, Votre rôle dans l'Eglise est essentiel et irremplaçable (Apostolicam actuositatem n. 1). Vous êtes appelés à être des témoins du Christ dans le monde: «vous

êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde» (Mt 5, 13), à vivre votre foi avec courage et à contribuer activement à la mission de l'Eglise. Votre engagement est un signe de l'amour de Dieu pour le monde. Comme le rappelle le Concile Vatican II dans Apostolicam Actuositatem, «les laïcs sont appelés à participer activement à la mission salvifique de l'Eglise» (n. 2). Le Catéchisme de l'Eglise catholique précise que «les laïcs sont appelés à participer activement à la mission salvifique de l'Eglise, chacun selon sa condition propre» (n. 900). Témoins du Christ dans le monde

19. Vous êtes appelés à être des témoins du Christ dans votre vie quotidienne, dans vos familles, vos lieux de travail, vos écoles et vos communautés. Votre témoignage de foi est un puissant moyen d'évangélisation. Comme le souligne le Concile Vatican II dans Lumen Gentium, «les laïcs sont appelés, en vertu de leur baptême, à participer à la mission prophétique, sacerdotale et royale du Christ» (LG n. 31). Le Catéchisme de l'Eglise catholique rappelle que «les laïcs sont appelés à être des témoins du Christ dans toutes les circonstances de leur vie» (CEC n. 913). Le pape François nous exhorte à être .des témoins joyeux de l'Evangile. En effet, «la joie de l'Evangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus» (Evangelii Gaudium, n. I). Engagement dans la mission de l'Eglise

20. Votre engagement dans la mission de l'Eglise est indispensable. Vous êtes appelés à participer activement à la vie de vos paroisses, à vous engager dans la catéchèse, la liturgie, la solidarité et les œuvres de charité. Le Concile Vatican II, dans Apostolicam Actuositatem, souligne que «les laïcs sont appelés à participer activement à la mission salvifique de l'Eglise» (AA n. 2). Pour le pape Jean-Paul II: «les laïcs sont appelés à être des protagonistes de la nouvelle évangélisation» (Christifideles Laici, n. 34).

Vie de prière et de sacrements

21. Votre vie de prière et votre participation aux sacrements sont essentielles pour nourrir votre foi et votre engagement. La prière personnelle et communautaire, la participation régulière à l'Eucharistie et la réception des sacrements sont des sources de grâce et de force

pour votre mission. Le Concile Vatican II rappelle que «les laïcs sont appelés à sanctifier le monde par leur vie de prière et leur participation aux sacrements» (LG n. 34). Le Catéchisme de l'Eglise catholique souligne que «la prière et les sacrements sont des moyens indispensables pour vivre la vocation chrétienne» (CEC n. 2010). Pour le Pape Benoît XVI: «La prière est l'âme de l'apostolat» (Deus Caritas Est, 37). Solidarité et charité

22. Votre engagement dans la solidarité et les œuvres de charité est un témoignage concret de l'amour de Dieu pour les plus pauvres et les plus vulnérables. Vous êtes appelés à être des artisans de justice et de paix, à lutter contre les injustices et à promouvoir la dignité de chaque personne. Le Concile Vatican II, dans Gaudium et Spes, souligne que «les laïcs sont appelés à travailler pour la justice et la paix dans le monde» (GS n. 75). Le Catéchisme de l'Eglise catholique rappelle que «la charité est le lien de la perfection et le fondement de toutes les œuvres de justice» (CEC n. 1827). Le pape François nous exhorte à être des témoins de la charité: «La charité est le cœur de la mission de l'Eglise» (Evangelii Gaudium, n. 199).

IV. Vision pastorale pour notre Diocèse

23. Chers Prêtres, Personnes consacrées et Fidèles laïcs, le diocèse de Ouessou, notre

diocèse, est vaste, riche en cultures, en ressources humaines et en potentiel missionnaire. Il est appelé à grandir et à se développer de manière holistique, en intégrant les dimensions spirituelles, pastorales, sociales et économiques. Croissance en nombre de paroisses et de lieux de culte

24. Nous allons ensemble, à la suite des missionnaires et de mes prédécesseurs, œuvrer pour l'augmentation des paroisses et la création des nouvelles communautés pour répondre aux besoins spirituels de nos fûèles, malgré les conditions difficiles à certains endroits. Notre diocèse compte actuellement neuf paroisses, deux quasi paroisses et plusieurs communautés. Nous allons nous efforcer à court moyen et long terme à transformer les quasi-paroisses (Sainte Famille de Ngbala et Saint Joseph de bois de Cabosse) en paroisses et les communautés (de la Bienheureuse Marie de la passion de Pekè, Sainte Mère Teresa de l'évêché et Sainte Famille de Kabo) en quasi-paroisses. Cette expansion doit être accompagnée d'une formation adéquate des catéchistes et des agents pastoraux pour garantir une transmission fidèle de la foi, comme l'exige le Concile Vatican II, dans le décret Optatam Totius (n. 22). Il nous faut penser à la formation des catéchistes pour que chaque village ait au moins un catéchiste pour l'animation liturgique en absence du prêtre.

Ferveur missionnaire et rayonnement évangélique

25. Le Diocèse de Ouessou doit être animé par une ferveur missionnaire renouvelée. Chaque fidèle est appelé à être un missionnaire, à témoigner de l'Evangile dans sa vie quotidienne et à s'engager activement dans l'évangélisation (Ad Gentes n. 8). Le pape François nous rappelle que «chaque chrétien est missionnaire dans la mesure où il a rencontré l'amour de Dieu en Jésus-Christ» (Evangelii Gaudium, n. 120).

Evangélisation et structures sociales

26. En suivant l'exemple des missionnaires qui ont évangélisé le Congo, nous sommes appelés à conjuguer ou à connecter toujours l'annonce de l'évangile et les œuvres sociales (écoles, centres de santé ou dispensaires, maison de formation). En effet, pour que notre apostolat soit efficace, il nous faut l'accompagner par des écoles et des centres de santé, lieu par excellence de la transmission de la foi et de l'exercice de la charité. Notre diocèse est doté de plusieurs écoles (maternelle, primaire, secondaire et lycée). Malheureusement dans certaines paroisses ou communautés il n'y a pas encore d'écoles ou de centre de santé. Il nous faut nous engager dans ce sens pour qu'à côté de chaque église il y ait aussi une école, lieu par excellence de l'évangélisation. Il nous manque aussi, au diocèse, un institut supérieur ou une université catholique.

La Suite dans nos prochaines éditions

ETUDE Maître Philémon MOUSSOUNGOU
NOTAIRE

Boîte postale: 4866, téléphone: (00242) 06 698 26 13/04 055 04 32; 112, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO, face Laboratoire de Total; E-mail: moussphile@gmail.com

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 06 octobre 2025, a été constituée la société dénommée MARIA-SARL, aux caractéristiques:

- Dénomination: MARIA-SARL;
- Forme de la société: Société à Responsabilité Limitée;
- Capital social: 1.000.000 F. CFA;
- Siège social: Pointe-Noire, 06, rue TCHISSOUENDJI, derrière ex-Camp AGIP OCI, quartier Mpita, téléphone: 06 653 55 55 / 06 558 66 66;
- Objet social: Import/export; Prestation de services; Commerce de gros des produits alimentaires; Fabrication de boissons non alcoolisées et l'eau minérale; Fabrication des denrées diverses n.a.c (miel, noix d'acajou);
- Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;
- Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le numéro 8008, Folio 189/17 du 08 octobre 2025;
- Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce sous le n° CG-PNR-01-2025-B-00664 du 22 octobre 2025;
- Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de commerce, n°CG-PNR-01-2025-B12-00179 du 22 octobre 2025;
- Gérance: Monsieur KEAIK Hassan est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée; Monsieur ABOU SALEH HUSSEIN est nommé cogérant de la société pour une durée indéterminée.

Pour avis,
Maître Philémon MOUSSOUNGOU,
NOTAIRE.

NECROLOGIE

Mme Ayessa née Denise Mbombi-Makoumba et les enfants, la famille Makoumba-Nzambi, ont la douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur époux et père, fils et beau-fils, Simplicie Pascal AYESSA MBOUMA, responsable des Ressources humaines à la société Assurances Générales du Congo (AGC), survenu le samedi 25 octobre 2025 au Maroc. Le deuil se tient au centre-ville de Brazzaville, derrière le siège du journal LA SEMAINE AFRICAINE, non loin du lycée Chaminade. Les obsèques se dérouleront selon le programme ci-après: JEUDI 6 octobre 4h: Arrivée de la dépouille par le vol de Royal Air Maroc * Dépôt de la dépouille à la morgue municipale de Brazzaville 18h: Animation de la veillée par la chorale les Piroguiers SAMEDI 8 octobre 10h: Recueillement au lieu de la veillée 11h30: Départ de la dépouille pour la basilique Sainte Anne du Congo 12h: Messe 14h: Départ pour le cimetière du centre-ville 14h30: Mise en terre * Retour au lieu de la veillée et fin de la cérémonie



ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a béni le centre médico-social catholique Sœurs de la Croix de Chavanod

Situé en plein cœur du quartier 665 Joseph Ngobali dans le 6^e arrondissement Talangaï et à quelque 200 mètres de la paroisse Saint Jean-Baptiste sur la rue Liranga, le centre médico-social catholique Sœurs de la Croix est désormais opérationnel.

La bénédiction et sa mise en service ont eu lieu le lundi 27 octobre 2025. C'est Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville qui a procédé à cette bénédiction alors que le ministre de la santé et de la population, Jean Rosaire Ibara, l'a inauguré.

Sœur Natacha Ohoussi, supérieure des religieuses de la Croix de la région de l'Afrique centrale qui regroupe le Cameroun, la R.D. Congo et le Congo, a fait savoir que le choix d'implanter ce centre sanitaire au cœur du quartier 665 Joseph Ngobali se justifie du fait que Talangaï est le lieu de la première mission des sœurs de la Croix à Brazzaville, il y a 51 ans.

«Pendant toutes ces années, nous avons vécu aux côtés de cette population, partageant ses joies, ses peines et ses espérances. Fidèles à notre charisme, nous voulons participer au mystère de Jésus mort et ressuscité pour le salut de tous les êtres humains, et manifester la compassion du Christ dans chaque geste de soin. La fondatrice de notre Congrégation, Claudine Echernier, nous a montré l'exemple. Femme de foi et de tendresse, elle allait de maison en maison, visitant les malades et consolant les affligés. Ce centre qui est mis au service de la vie et de la dignité humaine, offre une gamme de variées de soins destinés à répondre aux besoins de la population. Il comprend un service des consultations générales, chirurgicales, pédiatrique et prénatales, un service de petite chirurgie, un programme élargi de vaccination, un laboratoire d'analyses médicales bien équipé, une maternité moderne dotée de couveuses pour les nouveau-nés, un bloc opératoire adapté aux interventions courantes, un service d'échographie fonctionnel et une pharmacie institutionnelle bien pourvue», a souligné sœur Natacha Ohoussi.

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a loué les mérites de cette Congrégation religieuse qui se donne à l'assistanat des personnes vulnérables d'une partie de cette Eglise de Brazzaville. «La santé n'est pas un luxe, mais un droit. Et que les œuvres sociales puissent s'enraciner dans l'archidiocèse de Brazzaville, surtout avec la signature en 2017 de l'Accord-cadre entre l'Etat et l'Eglise».

Le ministre de la santé et de la population a souligné que le centre médico-social catholique sœurs de la Croix est une œuvre née de la foi, de l'amour du prochain et du désir de servir. «Cette réalisation, placée sous la protection divine, témoigne de notre engagement à soigner non seulement les corps, mais aussi les âmes. Elle incarne la mission de l'Eglise, qui depuis toujours, marche aux côtés de l'Etat républicain et laïque. Elle est aussi la preuve de la volonté du président de la République qui a toujours souhaité que l'Accord-cadre signé entre le Saint-Siège et l'Etat congolais dans le cadre des œuvres communes, soit une

illustration parfaite des bonnes relations entre l'Eglise catholique et le gouvernement», a-t-il dit.

«Le quartier de Talangaï, densément peuplé, représente l'un des pôles les plus dynamiques de notre capitale. Pourtant, comme beaucoup d'autres zones urbaines populaires, il a longtemps souffert d'un accès difficile aux soins de santé primaires de qualité, et surtout à un engorgement de l'hôpital de référence de Talangaï qui assure la majorité de la couverture sanitaire de ce district sanitaire. L'ouverture de ce centre médico-social vient donc répondre à un besoin essentiel de santé publique, en offrant des consultations médicales et infirmières de proximité; un programme intégré de vaccination et de santé ma-



La supérieure, l'archevêque, le ministre, le représentant de l'OMS et le chef du district sanitaire

ternelle et infantile. Et, un appui communautaire et social pour les familles vulnérables», a précisé Jean Rosaire Ibara.

A noter que les religieuses de la Croix de Chavanod se sont installées à la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï en avril 1974, en l'occurrence



Le ministre Jean-Rosaire Ibara coupant le ruban symbolique

Madeleine Giguet et Cécile Jossierand. Grâce aux bons offices du père Jean-Marie Grivaz, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit et curé de la paroisse. Elles participent pleinement à la pastorale d'évangélisation aux côtés du père Jean-Marie Grivaz, avec pour mission principale, l'encadrement des femmes et

accueil de nombreux jeunes de la contrée de Talangaï et des environs. Une œuvre jamais réalisée à Talangaï et que les sœurs de la Croix venaient d'initier en vue d'inciter la jeunesse à la lecture. De nombreux jeunes non chrétiens se sont intéressés à la pastorale paroissiale en participant aux récollections pendant les temps forts de l'année liturgique (Avent et Carême), grâce aux bons offices que leurs offraient les sœurs de la Croix de Chavanod, à travers le petit déjeuner bien rodé à la dimension de leur prestige. En effet, plusieurs générations des sœurs se sont succédées, parmi lesquelles Thérèse Accambray, Juliana Kurussumutil, Caroline Tournier, Lucienne Pereira, Yvonne Tochon, HilTrude, Madeleine Mayinga, Sylvie Gertrude Ngokoki, Lucie Solange Bouka, Gracia Youlou-Youlou, Patience Ongombé, pour ne citer que celles-là.

La Congrégation des sœurs de la Croix de Chavanod est arrivée au Congo-Brazzaville en 1958 et installée à Makoua et Ewo, dans l'actuel archidiocèse d'Owando.

Pascal BIOZI KIMINOU

DIOCESE DE NKAYI

Les religieuses de Notre-Dame du Rosaire s'implantent à Kingoué

Deux événements spirituels significatifs ont marqué du 25 au 26 octobre 2025 le diocèse de Nkayi en général, et particulièrement, la paroisse Saint Benoît de Kingoué, à la Cité du cœur. Il s'agit de l'implantation du postulat de la Congrégation des religieuses de Notre-Dame du Rosaire et la bénédiction de la grotte mariale dédiée à Notre-Dame du Bon Cœur en faveur des enfants pensionnaires et du personnel de l'Association maison du cœur (AMACO).

La célébration de ces événements a débuté dans la matinée du 25 octobre, journée consacrée à la bénédiction du couvent et l'installation officielle du postulat des religieuses de Notre-Dame du Rosaire dans leur nouvelle maison de formation. Pour cette première journée, le moment symbolique a été le mot de circonstance du représentant de l'AMACO l'abbé Guy Roland Bayamboudila, secrétaire général de la Fondation, à travers lequel, il a annoncé la cession des bâtiments aux sœurs de cette congrégation ayant pour supérieure générale Sr Marie-Brigitte Yengo.

Après lui, le tour est revenu à Sœur Marie Brigitte Yengo de s'exprimer avec émotion devant l'auditoire: «Cette maison est une promesse d'espérance pour les jeunes filles appelées à servir Dieu. Nous nous



Les religieuses de Notre-Dame de Rosaire (au milieu Sr Yengo)

engageons à vivre pleinement notre mission, dans la prière, le service et la fraternité». Cette cérémonie a été marquée par la remise symbolique des clés du couvent et la signature de la convention entre les deux parties, scellant ainsi le début d'une nouvelle étape pour les sœurs, qui dorénavant participeront activement à la vie de la communauté locale, dans la pastorale, la vie spirituelle et sociale ainsi que le développement de la paroisse en collaboration avec le curé et l'AMACO, sous l'œil bienveillant de l'évêque.

La seconde étape a été la cérémonie couronnée par une célébration eucharistique avec comme temps fort la bénédiction de la grotte mariale, dédiée à Notre-Dame du Bon Cœur. A cette occasion, Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi

a présidé la procession vers ce lieu sacré. Une marche pieuse mélodieusement encadrée par les chants de la chorale soutenue par les mouvements d'apostolat: la Légion de Marie et la scholas populaire. Dans son homélie, l'évêque a rappelé la place de la Vierge Marie pour la vie de l'Eglise, soulignant que «cette grotte, désormais bénie, sera un lieu de prière et de renouveau spirituel pour notre communauté». Le curé de la paroisse prenant la parole à son tour après l'exhortation de l'évêque, a présenté l'ouvrage réalisé avec beaucoup de dévotion, en partant de l'historique de la construction de la grotte à la spiritualité de Notre-Dame du Bon Cœur comme un trésor pour les cœurs qui recherchent l'apaisement: paix et joie.

La fête s'est clôturée le dimanche

FETE DE LA DEDICACE DE LA BASILIQUE DU LATRAN

«L'amour de ta maison fera mon tourment»

Textes: Ez 47,1-2.8-9.12; Ps 45 (46),2-3,5-6,8-9a.10a; 1 Co 3,9c-11.16-17; Jn 2,13-22

Ce dimanche, l'Eglise entière célèbre la «dédicace de la basilique du Latran». Pourquoi cette fête, et pourquoi est-elle inscrite dans le calendrier liturgique universel?

La basilique du Latran a été bâtie à Rome au quatrième siècle, juste après l'édit par lequel le pouvoir civil déclarait la liberté de culte pour toutes les religions de l'empire romain, reconnaissant ainsi au christianisme le droit de professer publiquement sa liturgie et sa foi. Au moment où cette basilique était consacrée, l'évêque de Rome, successeur de l'apôtre Pierre, avait finalement son siège visible, reconnaissable devant les communautés ecclésiales et la société civile. Aujourd'hui encore, la basilique du Latran est la cathédrale de Rome.

Au-delà des raisons historiques, la mémoire de cet événement est importante pour sa signification de foi. Dans cette église, dans le siège de l'évêque de Rome, nous reconnaissons le rôle du Pape pour l'unité de l'Eglise entière dans la charité et dans la foi. Cette église, mère de toutes les églises du monde, représente et symbolise surtout l'Eglise faite de pierres vivantes qui sont les chrétiens, édifiés sur le Christ, la pierre angulaire, et sur le fondement des apôtres. Alors, ce dimanche, nous célébrons surtout le mystère de l'Eglise en tant que temple vivant du Seigneur, dont tous les baptisés font partie.

Les textes de la Parole de Dieu sont choisis pour manifester la signification profonde de cette fête. En particulier, la lecture de l'évangile de Jean nous conduit au temple de Jérusalem, au moment où Jésus accomplit un geste de grande valeur prophétique. Il chasse les marchands du temple avec leurs bétails et renverse les comptoirs des changeurs d'argent: «Enlevez cela d'ici. Cessez de faire de la maison de mon Père une maison de commerce!» Ses disciples se souviennent des Ecritures: «L'amour de ta maison fera mon tourment». Et à ceux qui lui demandent un signe pour justifier son autorité, Jésus répond: «Détruisez ce sanctuaire, et en trois jours je le relèverai». L'évangéliste explique: «Mais lui parlait du sanctuaire de son corps». Le corps du Christ est le temple de Dieu, sa véritable demeure. Dans la deuxième lecture, Saint Paul le souligne: «Le sanctuaire de Dieu est saint, et ce sanctuaire, c'est vous». Alors c'est de nous, les membres de l'Eglise, que parle la fête de ce dimanche. De nous en tant que membres du Corps du Christ, le Temple de Dieu.

Cette fête parle de la communion dans laquelle nous sommes créés, de l'action de l'Esprit qui vit dans l'Eglise, de l'unité inébranlable fondée sur le Christ. Cette fête nous exhorte à aimer en particulier la célébration eucharistique, qui produit et manifeste notre unité, qui nous rassemble dans la mense de la Parole de Dieu et du Corps et Sang du Christ.

Nos assemblées ne sont pas seulement des réunions de personnes qui partagent un idéal ou professent la même croyance ou sont rapprochées pour vivre de beaux sentiments ensemble. L'assemblée réunie par l'Eucharistie est un seul corps, une unité profonde, créée et liée par le Christ lui-même.

Nous sommes exhortés à tenir à notre Eglise, à prendre soin de notre communion profonde. Notre unité ne découle pas de notre accord ou de notre présence dans le même lieu, elle est plutôt un grand don de Dieu, une grâce à protéger, un signe de son amour. Dans cette unité, nous sommes appelés à la mission de nous aimer les uns les autres et d'être ouverts vers l'humanité entière, pour l'accueillir par un bon témoignage de communion et de fraternité.

Cela ne signifie pas que notre communion soit à l'abri de toute contradiction ou imperfection. Au contraire, nos faiblesses et nos péchés contre l'unité fraternelle sont directs contre l'unité du Corps du Christ, nos manques de charité et de soin défigurent sa beauté. Et pourtant c'est à partir de cette conscience que nous pouvons repartir aujourd'hui. Accueillons avec reconnaissance l'unité de l'Eglise! Réjouissons-nous de notre communion eucharistique! Acclamons le Seigneur Jésus qui nous unit à Lui! Et demandons-lui pardon pour toutes nos offenses contre son Corps, implorons son aide pour être les témoins de sa charité qui anime la communauté de tous les baptisés!

P. Francesco BRANCACCIO
(Catanzaro, Italie)

26 octobre 2025 (30^{ème} dimanche du temps ordinaire de l'année liturgique C) par une messe solennelle, au cours de laquelle grâce à été rendue à Dieu pour ses bienfaits et tout le soutien accordé aux différents acteurs des événements de ce week-end. Notamment, les promoteurs de l'érection de la grotte mariale, les artisans de la fondation du couvent et postulat des sœurs, les amis et bienfaiteurs de l'AMACO ainsi que les personnes de bonne volonté actives pour l'émergence de l'œuvre missionnaire à Kingoué. Ces festivités ont été marquées par la présence des prêtres du diocèse de Nkayi qui ont fait le déplacement; de la communauté des sœurs franciscaines missionnaires de Marie, venues soutenir leurs consœurs dans cette nouvelle mission. Les autorités civiles, administratives et militaires, entre autres le sous-préfet de Kingoué, les chefs traditionnels, ainsi que la population locale, ont honoré de leur présence cet événement

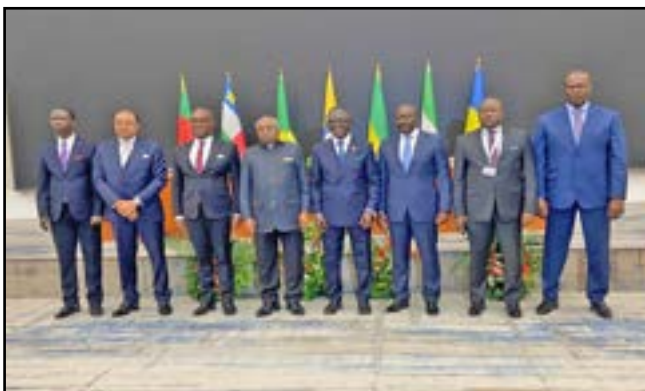
historique. Les deux événements rendent manifeste l'élan missionnaire du diocèse, boosté par sa légendaire capacité à soutenir ses filles et fils. En témoigne le lien tissé entre le diocèse de Nkayi et la Fondation AMACO. Aujourd'hui, en ouvrant la porte aux religieuses de Notre-Dame du Rosaire, l'espoir est aux nouvelles perspectives tant pour la formation des futures religieuses que, pour l'évangélisation en profondeur des terres de Kingoué et l'émancipation de la jeune fille ou femme de la localité. C'est ainsi, que la foi et la vertu s'enracinent davantage dans une terre bénie, encadrée par l'espérance, la fraternité et la prière.

Abbé Cellot Primat NKOOUNA
MABIKAS
Secrétaire-Chancelier
Membre de la Commission de
Communication Sociale, Religieuse
et Médias Diocésains

ECONOMIE

L'UEAC adopte un budget 2026 axé sur la transparence et l'intégration

Le Conseil des ministres de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) a adopté, le 31 octobre 2025 à Brazzaville, le budget communautaire pour l'exercice 2026. Il a été arrêté à 85,9 milliards de francs CFA, soit une hausse de 2,42 % par rapport à celui de 2025. Il traduit la volonté des États membres de renforcer la bonne gouvernance et de soutenir les projets d'intégration régionale.



Les ministres de l'UEAC

Présidée par M. Ludovic Ngatsé, ministre congolais de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale, la 44^e session ordinaire du Conseil des ministres s'est tenue en présence de M. Balthazar Engonga Edjo'o, président de la Commission de la CEMAC, et des délégations du Cameroun, du Congo, du Gabon, de Guinée équatoriale, du Tchad et de République centrafricaine, les six États membres de la CEMAC. Placés sous le thème «Vers la mise en œuvre du budget-programme pour promouvoir la bonne gouvernance communautaire», les travaux ont porté sur la transparence financière, la maîtrise des dépenses et la consolidation des politiques économiques communes. Parmi les décisions prises, le

Conseil a approuvé la création d'un comité d'audit communautaire, présidé par la République du Gabon, et a exhorté la Commission à finaliser les manuels de procédures pour toutes les institutions communautaires. Les ministres ont également adopté le rapport de surveillance multilatérale 2024 et validé les orientations économiques 2026, visant à renforcer la convergence macroéconomique entre les États membres. Le projet CAPES (Système africain de pipelines) a été reconnu comme projet intégrateur prioritaire dans le domaine de l'énergie. Le Conseil a également encouragé la mise en œuvre du free roaming dans l'espace CEMAC, afin de faciliter la

communication et la mobilité des citoyens.

Clôturant les travaux, M. Ludovic Ngatsé a salué «la qualité des échanges et la volonté commune de faire avancer l'intégration régionale», tout en appelant à «traduire les résolutions en actions concrètes au bénéfice des populations». Une motion de remerciements a été adressée à M. Denis Sassou Nguesso, président du Congo et président en exercice de la CEMAC, pour son engagement constant en faveur de l'unité et du développement de l'Afrique centrale.

Darchevie KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

ECONOMIE

Explorer les implications de la montée en puissance des cryptos-actifs

Les cabinets d'études BT intégral consulting (BTIC) et AS conseil RH management ont organisé du 28 au 31 octobre 2025, à Brazzaville, une conférence-débat sur le thème «L'essor des marchés de crypto-actifs: innovation majeure ou dernier avatar de la finance virtuelle ?». Et un séminaire d'information et de formation portant sur «Les évolutions du cadre macro-monnaire et leurs enjeux pour le secteur bancaire». Ces deux activités ont été concentrées sur l'avenir du secteur financier.



Les organisateurs et les participants à la fin de la conférence-débat

Ils ont été animés par Gilles Morisson, expert de renom en monnaie et finance internationale. Pour la conférence-débat, il a été appuyé par le Pr agrégé Hervé Diata, qui a autorité sur les questions économiques. Ces deux événements ont été initiés par Aurélien Damase Bouity, directeur gérant du cabinet BT Intégral consulting (BTIC), spécialiste en stratégie-projets et aide à la mobilisation des ressources. Le but de la conférence-débat était de comprendre et d'explorer les implications de la montée en puissance des crypto-actifs, au regard des interrogations sur leur rôle du système financier mondial et leur potentiel à transformer les pratiques économiques.

Les crypto-actifs connaissent une avancée significative ou

avatar de la finance virtuelle. Ces crypto-actifs ont introduit des technologies innovantes permettant d'effectuer des transactions sécurisées, transparentes et sans intermédiaire. Pour les conférenciers, les crypto-actifs sont une alternative au système financier centralisé. Ils baissent le pouvoir des banques et des gouvernements par des transactions financières. Les crypto-actifs ont permis l'émergence de nouveaux modèles économiques qui transforment les échanges et transcriptions numériques. C'est dire que les nouvelles innovations remplacent les anciennes techniques en créant une nouvelle dynamique économique. Le système financier pourrait fonctionner de manière indépendante des activités économiques traditionnelles sans intervention

de l'autorité monétaire. Quant au séminaire, il s'est penché sur les évolutions cadre macro-monnaire. Cela a été l'occasion d'analyser les changements macro-monnaires récents au niveau local et international. Ces évolutions macro-monnaires sont marquées par les politiques accommodantes et le programme d'assouplissement quantitatif initiés par les banques pour soutenir les économies. Gilles Morisson a rassuré que «les crypto-actifs sont purement virtuelles et ne servent qu'à diversifier les portefeuilles. Cette nouvelle perspective qui ambitionnait au départ d'être la nouvelle monnaie, mais dans les faits sert très peu de monnaie dans les échanges».

Philippe BANZ

DROITS HUMAINS

Sécuriser les terres des peuples autochtones

Le Réseau régional des peuples autochtones d'Afrique centrale (REPALEAC), en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a organisé, du 29 au 31 octobre 2025 à Brazzaville, un atelier visant à renforcer les droits des peuples autochtones pour leur développement durable.



Joseph Itongwa Mukumo, coordonnateur régional du REPALEAC

La rencontre a regroupé des participants venus de huit pays d'Afrique centrale. Ils ont échangé sur les droits traditionnels d'occupation des terres par les peuples autochtones qui constituent pour eux une valeur. Constat au terme des débats: ces terres ne sont ni sécurisées, ni protégées. Ces espaces sont vulnérables et exposés à d'autres usages, comme l'expropriation, la déforestation et l'exploitation abusive. Pourtant, les scientifiques ont prouvé que les terres et les territoires des peuples autochtones, la biodiversité et les écosystèmes forestiers sont bien protégés, non seulement par leurs propres efforts à travers les liens traditionnels, mais aussi par les substances culturelles et les pratiques. Pour espérer des bénéfices environnementaux de cette biodiversité, leurs droits doivent être respectés. L'une des mesures adoptées est celle de voir les ressources naturelles, tels que les écosystèmes forestiers et la biodiversité de l'Afrique centrale, être bien gérées et conservées avec la contribution des peuples autochtones, et les communautés locales à leur côté.



Les participants pendant les travaux

Joseph Itongwa Mukumo, coordonnateur régional du REPALEAC pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, a rappelé qu'un des piliers de la gestion durable de l'environnement, «c'est notre stratégie, dont l'un des principaux axes est la sécurité foncière avec plusieurs paliers, dont la cartographie des espaces où vivent les peuples autochtones, l'identification de toutes les pratiques et des ressources potentielles dans

ses zones et de voir comment les sécuriser. Cet atelier nous a permis de définir, dans le cadre du partenariat avec la FAO, les priorités et les actions qu'on peut mener ensemble avec un partenaire de taille comme la FAO pour aboutir aux actions de sécurisation des peuples autochtones. La sécurisation revient à l'Etat. Nous comptons sur notre partenariat avec la FAO».

Philippe BANZ

CABINET LE MITOUARD AVIS DE RADIATION DE DORIS MARINE SUCCURSALE DU CONGO

«DORIS MARINE»
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 40 581,69 EUROS
SIEGE SOCIAL: 18 BOULEVARD SERGENT TRIAIRE «LE NEUILLY»
3000 NIMES SOUS LE NUMERO 327 517 504 RCS

En vertu de la demande de cessation totale d'activité, en date du 24 septembre 2025, il a été prononcé la radiation de **DORIS MARINE** succursale du Congo. Aux termes des décisions prises par l'associé unique de Doris Marine succursale du Congo, en date du **24 septembre 2025** enregistré à Pointe-Noire centre le 17 octobre 2025, sous le numéro n°83 13, Folio 195/36, il a été décidé de la radiation de Doris Marine succursale du Congo. Dépôt du procès-verbal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le **20/10/25**, enregistré sous le numéro **CG-PNR-01-2014-B21-00108**.

Mention modificative a été portée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **N°CG-PNR-01-2025-R-00079**.

Pour avis.
Rodez Aubin ILIMBI

Conseil Juridique et Fiscal - Agrément CEMAC n° CF129
Membre de l'Association des Experts Fiscaux Agréés du Congo



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

Avis à Manifestation d'Intérêt n°01/ADEN/2025

Recrutement d'un développeur full stack/spécialiste API

L'Agence de Développement de l'Économie Numérique (ADEN) recherche un Développeur Full Stack/Spécialiste-API/Intégrateur pour renforcer son équipe dans le cadre de la mise en œuvre du portail de services publics «e-Gouv».

Le poste, basé à Brazzaville pour une durée d'un an renouvelable, requiert un diplôme Bac+3 minimum en informatique, génie logiciel ou équivalent, et au moins trois ans d'expérience en développement de plateformes numériques et intégration d'API.

Le ou la candidat(e) aura entre autres missions de:

- concevoir, développer et maintenir des interfaces utilisateur ;
- concevoir, développer et maintenir des interfaces de programmation (API) ;
- assurer la connexion, la synchronisation et l'interopérabilité entre les différentes applications et systèmes existants (état civil, impôts, registres administratifs, etc.);
- Contribuer à la mise en œuvre du cadre national d'interopérabilité et à la stratégie GovStack.

Les candidatures (lettre de motivation, CV, diplômes et carte nationale d'identité ou passeport) sont à envoyer à l'adresse suivante: contact@aden.cg au plus tard le 14 novembre 2025 à 16 heures précises.



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

Avis à Manifestation d'Intérêt n°03/ADEN/2025

Recrutement d'un expert cloud/infrastructures

L'Agence de Développement de l'Économie Numérique (ADEN) recherche un expert cloud/infrastructures pour renforcer son équipe dans le cadre de la mise en œuvre du portail de services publics «e-Gouv».

Le poste, basé à Brazzaville pour une durée d'un an renouvelable, requiert un diplôme Bac+5 minimum en réseau et système ou équivalent, et au moins trois ans d'expérience dans la conception, le déploiement et l'administration des environnements d'hébergement des applications.

Le ou la candidat(e) sera chargé(e) entre autres de:

- concevoir, déployer et administrer les environnements d'hébergement des applications, que ce soit sur des data centers locaux ou sur un cloud souverain;
- veiller à la performance, à la sécurité et à la haute disponibilité des infrastructures, tout en garantissant leur conformité aux politiques techniques et réglementaires en vigueur.

Les candidatures (lettre de motivation, CV, diplômes et carte nationale d'identité ou passeport) sont à envoyer à l'adresse suivante: contact@aden.cg au plus tard le 14 novembre 2025 à 16 heures précises.



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

Avis à Manifestation d'Intérêt n°02/ADEN/2025

Recrutement d'un business analyst

L'Agence de Développement de l'Économie Numérique (ADEN) recherche un Business analyst pour renforcer son équipe dans le cadre de la mise en œuvre du portail de services publics «e-Gouv».

Le poste, basé à Brazzaville pour une durée d'un an renouvelable, requiert un diplôme Bac+5 minimum en Informatique de gestion, Systèmes d'information, Génie logiciel, Data analytics ou équivalent, et au moins trois ans d'expérience dans la gestion des projets numériques.

Le ou la candidat(e) sera chargé(e) entre autres de:

- la transformation des besoins métiers en solutions techniques et fonctionnelles;
- l'identification des écarts par rapport aux spécifications initiales et propositions des solutions pour ajuster les livrables;
- la communication, la gestion des parties prenantes et la définition des exigences nécessaires au succès du projet.

Les candidatures (lettre de motivation, CV, diplômes et carte nationale d'identité ou passeport) sont à envoyer à l'adresse suivante: contact@aden.cg au plus tard le 14 novembre 2025 à 16 heures précises.



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

Avis à Manifestation d'Intérêt n°04/ADEN/2025

Recrutement d'un architecte SI

L'Agence de Développement de l'Économie Numérique (ADEN) recherche un architecte SI pour renforcer son équipe dans le cadre de la mise en œuvre du portail de services publics «e-Gouv».

Le poste, basé à Brazzaville pour une durée d'un an renouvelable, requiert un diplôme Bac+5 minimum en architecture des systèmes et infrastructures IT ou équivalent, et au moins trois ans d'expérience dans la mise en place des systèmes et infrastructures IT.

Le ou la candidat(e) sera chargé(e) entre autres de:

- la conception et l'évolution de l'architecture technique du portail de services publics «e-Gouv»;
- la supervision de l'intégration de nouvelles technologies et l'évolution des systèmes existants pour garantir la sécurité;
- assurer la cohérence, la stabilité et la performance des systèmes et infrastructures informatiques tout en accompagnant les équipes techniques dans la mise en œuvre de nouvelles solutions.

Les candidatures (lettre de motivation, CV, diplômes et carte nationale d'identité ou passeport) sont à envoyer à l'adresse suivante: contact@aden.cg au plus tard le 14 novembre 2025 à 16 heures précises.



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

MINISTRE DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN)

Avis d'Appel d'Offres National (AAON)

(Processus à une enveloppe, sans Préqualification)

Maître d'Ouvrage : Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN)

Projet : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)

Intitulé du Marché : Fourniture, installation et prestations de services pour la connectivité du réseau LAN/WLAN au profit de l'Institut National des Statistique (INS) et du Centre National de Formation en Statistique, Démographie et Planification (CNFSDP)

Pays : République du Congo

Financement : BIRD

Prêt N° : 9398-CG

N° Appel d'Offres : 12/MPTEN/PATN-UCP/F/AON/2025

Emis le : 28 octobre 2025

Mesdames, Messieurs,

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché de Fourniture, installation et prestations de services pour la connectivité du réseau LAN/WLAN au profit de l'Institut National de Statistique (INS), du Centre National de Formation en Statistique, Démographie et Planification (CNFSDP) ainsi que le Service d'Etat Civil de la Mairie de Talangaï : **«Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement».**

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des Offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la mise à niveau des infrastructures de connexion de l'Institut National de Statistique (INS), du Centre de Formation en Statistique, Démographie et Planification ainsi que le Service d'Etat Civil de la Mairie de Talangaï, à Brazzaville - République du Congo, pour un délai d'exécution de six (6) mois.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National (AON) telle que définie dans le **«Règlement de passation des marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, édition de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020, Septembre 2023 et Février 2025 »** de la Banque Mondiale, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du **Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de **8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.**

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA.** La méthode de

paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après : **IBAN CG39 3001 5242 0110 1200 0302 671 domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) à Brazzaville.** Le Dossier d'Appel d'Offres sera adressé par **poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.**

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 08 décembre 2025 à 14 heures.** La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessous **le 08 décembre 2025 à 14 heures 30 minutes.**

7. Les Offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le Dossier d'Appel d'Offres. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) : **T = 70 %, et pour le coût de l'Offre : F = 30%.**

8. Les offres doivent être accompagnées d'**«une Déclaration de Garantie d'Offre».**

9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'agence d'exécution : **Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)**

Nom du bureau : **Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)**

Adresse du bureau : **254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo**

Téléphone : **(+242) 05 079 21 21**

Adresse électronique: **marchespatn@gmail.com**

Fait à Brazzaville, le

**Le Coordonnateur
Michel NGAKALA**

PARTENARIAT

Le Haut-Commissariat à l'instruction civique et l'IMB pour la formation des citoyens responsables

L'Institut de management de Brazzaville (IMB), représenté par son président directeur général (PDG) Sylvain Yangangbwa Syode, a paraphé un accord avec le Haut-Commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale (HCICEM) qui a, à sa tête le Dr Luc Adamo Matéta, le jeudi 30 octobre 2025 à Brazzaville. But du partenariat, offrir aux étudiants une éducation diversifiée, en s'appuyant sur l'éducation civique et morale.



Poignée de mains, après la signature de l'accord

Le patriarche Nelson Mandela affirmait que "l'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde". Il s'agit de l'éducation au sens large: cognitive, civique, éthique, etc. Ayant cerné cela, les deux institutions, l'IMB et le HCICEM, ont scellé l'union pour le bénéfice de la jeunesse congolaise. Le Haut-Commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale, un organe rattaché à la Présidence de la République dont la mission est de reconstruire la mentalité congolaise mise à mal par les guerres civiles récurrentes, ayant affaibli le pays, va accompagner l'IMB dans la formation complète des étudiants qui frappent à sa porte. Ce partenariat est à encourager: l'éducation civique et morale est une quête permanente, surtout en ce temps marqué par une crise mondiale des valeurs. C'est un travail de longue

haleine, mais tout commence par un premier pas. «La signature du protocole de partenariat entre le HCICEM et l'IMB est un engagement des deux parties, à œuvrer ensemble dans un seul but: l'émergence au Congo d'une intelligentsia patriotique et responsable, soucieuse du progrès social et du renforcement de la souveraineté nationale», a dit le Dr Luc Adamo Matéta. Cet accord répond au troisième et cinquième axe stratégique du HCICEM: la formation et la coopération, a-t-il ajouté. Pour le PDG de l'IMB, ce protocole inaugure l'alliance entre l'expertise académique de l'IMB et le Haut-Commissariat. «Grâce au HCICEM, nous insufflons dans la formation de futures élites, le sens de la responsabilité civique, du devoir et du service à la nation. Cet accord transforme le diplôme de l'IMB en véritable

passeport pour l'engagement. Notre ambition est de produire des cadres compétents, mais aussi des femmes et des hommes porteurs des valeurs du civisme, du patriotisme et de la solidarité nationale», a souligné Sylvain Yangangbwa S. A travers ce partenariat, l'IMB s'engage à intégrer dans ses programmes de formation, des modules de civisme, d'éthique, de leadership patriotique et de changement de mentalité; organiser des conférences, des séminaires et des activités citoyennes, etc. «Nous voulons que chaque étudiant formé dans notre institution devienne un ambassadeur du changement positif, un acteur de la renaissance morale et du développement du Congo», a martelé le PDG de l'IMB.

E.M.-O.

SANTÉ

Valérie Esmo Maba Moukassa reconduite à la tête du Comité national

Le Comité de coordination national (CCN) des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a renouvelé ses instances dirigeantes, à l'issue de son assemblée générale électorale tenue le 24 octobre 2025 à Brazzaville, sous le patronage du ministère de la Santé et de la population.



Le Pr Donatien Moukassa entouré des deux membres élus.

C'est à eux qu'incombe désormais la responsabilité de diriger le CCN: Valérie Maba Moukas-



Valérie Maba Moukassa

sa, issue de la société civile, reconduite à la présidence du bureau tripartite; accompagnée de deux nouveaux

vice-présidents, dont Édith Clotaire Oniangue, représentant du Gouvernement. Les partenaires techniques et financiers n'ont pas encore désigné leur représentant. Réélue pour un troisième mandat, Mme Moukassa a remercié les membres pour leur confiance renouvelée et a réaffirmé ses priorités pour ce nouveau mandat. «Que le pays respecte ses engagements de contrepartie. Nous devons mettre en place des politiques et des stratégies de mobilisation des fonds domestiques. Certains chantiers n'étaient pas encore terminés, il va falloir poursuivre ce travail collectif», a-t-elle dit. Au nom du ministre de la Santé, son directeur de cabinet,

le Pr Donatien Mounkassa a salué les avancées enregistrées par le bureau sortant et a invité les membres du CCN à renforcer la rigueur et la cohésion. A rappeler que le CCN a été institué en mai 2003, puis réorganisé par le décret du 24 juin 2009. Il est un organe tripartite regroupant le Gouvernement, la société civile et les partenaires techniques et financiers. Il assure la coordination et la supervision des projets financés par le Fonds mondial en République du Congo.

Darchevie KETTE BONAZEBI (Stagiaire)

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des conducteurs de taxis-motos en formation pour plus de sécurité

La Direction générale des transports terrestres (DGTT), en partenariat avec le service automoto formation enseignement (SAFE), a lancé le 21 octobre 2024 à Brazzaville une session de formation au profit des conducteurs de taxis-motos. Cette initiative vise à renforcer les compétences de ces derniers, afin d'améliorer la sécurité routière pour tous et leur permettre d'obtenir le permis de conduire.



Pendant la formation

Ouverte aux volontaires, conducteurs ou débutants, cette formation s'étend sur deux semaines et alterne entre cours théoriques et pratiques. Elle est assurée par les instructeurs du SAFE, une structure agréée par la DGTT et spécialisée dans la formation des conducteurs. «La formation classique dure quatre mois et demi, mais nous avons élaboré un condensé de cours adapté à leur réalité. Chaque séance dure deux heures, dont une partie consacrée à la théorie et une autre aux échanges pratiques», a expliqué François Ofunga, expert judiciaire, détective en accident de voie publique et formateur. Les enseignements portent sur sept modules: la connaissance du code de la route, les règles de priorité, les croisements et dépassements, la limitation de

vitesse, la consommation d'alcool au volant, la sécurité individuelle et la gestion professionnelle de l'activité. Des notions liées aux conditions météorologiques et à leur impact sur la conduite sont également abordées. La phase pratique, d'une durée de sept jours, permet aux apprenants de mettre en application les notions acquises en salle. «L'objectif est de professionnaliser les conducteurs de taxis-motos, de réduire les accidents et

d'encourager une conduite plus responsable», a ajouté le formateur. À l'issue du programme, les participants recevront des certificats de formation leur donnant accès à l'examen du permis de conduire catégorie 1 prévu en décembre prochain.

Darchevie KETTE BONAZEBI (Stagiaire)

ETUDE Maître Prosper MOUTSOUKA Notaire

Titulaire d'un Office Notarial, sis à Pointe-Noire, 12, Rue TESSI, IMMEUBLE MIAMBANZILA, Centre-ville, face Hôtel Elais, Centre-ville, B.P.: 8141, Téléphones: 06 664 24 99/05 587 03 53; E-mail: mouts_prosper@yahoo.fr

SUNDEEP OIL & GAS SARL

AU CAPITAL DE: 1472 600 000 F. CFA
RCCM CG/01-2011-B12-0239
ZONE INDUSTRIELLE VINDOULOU, ROUTE NATIONALE N°01, ANGLE SOCOGEM, BLOC 168-169

INSERTION LEGALE

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL ET MISE EN HARMONIE DES STATUTS

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Prosper MOUTSOUKA, en date à Pointe-Noire du trente Novembre deux vingt-quatre, enregistré à Pointe-Noire le vingt un Octobre deux mil vingt-cinq, Folio 202/1 sous le N° 3018, ce conformément aux dispositions de la Loi 017/89 du 29 septembre 1989 portant organisation du Notariat en République du Congo et de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E du Traité pour l'Harmonisation en Afrique des Affaires (O.H.A.D.A.),

Les associés réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, ont décidé de L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL par incorporation de réserves. Ainsi, initialement fixé à CENT MILLIONS (100 000 000) F.CFA, il a été Augmenté de F.CFA, UN MILLIARD TROIS CENT SOIXANTE DOUZE MILLIONS SIX CENT MILLE (1 372 600 000), constituant ainsi un capital social actuel de UN MILLIARD QUATRE CENT SOIXANTE DOUZE MILLIONS SIX CEN MILLE (1 472 600 000) F.CFA.

La société a pour gérant principal Monsieur GURBANI RADHAKISHIN GIAN-CHAND et comme co-gérant, Monsieur VASNANI Héro Tulsidas. Les statuts de ladite société ont été harmonisés à cet effet.

Pour avis,

Maître Prosper MOUTSOUKA.

COMMEMORATION DE LA PHRATRIE

Valoriser la littérature congolaise, et décomplexer la jeunesse

"Trente ans après la disparition de Sylvain Bemba, que devient la phratrie congolaise?", c'est sous ce thème qu'a été commémorée la phratrie du 28 au 31 octobre 2025 à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. L'événement a marqué une étape essentielle dans la valorisation du patrimoine littéraire national, et a articulé mémoire et transmission. La cérémonie de clôture a été marquée par le spectacle de théâtre de la pièce "Antoine m'a vendu son destin" de Sony Labou Tansi, jouée magistralement par le Mbongui Théâtre de Jean Louis Ouakabaka.

Riche en sons, lumières et réflexions, ce festival a permis à la communauté culturelle de commémorer à travers les spectacles, slam, théâtre, lecture, tables-rondes, projections et exposi-



La phratrie congolaise a été commémorée à sa juste valeur à Brazzaville

tions des photos des œuvres des membres de la phratrie et de la littérature congolaise. Au nombre desquels, Jean Malonga; Sylvain Bemba; Henri Lopès; Tchicaya U 'Tamsi; Jean Baptiste Tati Loutard; Emmanuel Boundzeki Dongala; Théophile Obenga; Antoine Letembet Ambily; Jean Pierre Makouta Mboukou; Guy Men-

ga; Maxime Ndebeka; Dominique Ngoie Ngalla; Léopold Pindy Mamonson; Patrice Yengo; Alain Mabanckou...

S'agissant des Tables-rondes, les participants ont suivi les thèmes ci-après: "La revue liaison et la naissance de la littérature congolaise", par les Prs Mukala Kadima Nzuji et André Patient Bokiba; "Le théâtre congolais, des origines à nos jours", l'Association Nouvel Art, avec Matondo Kubu Ture, Nicolas Bissi et Antoine Yirrika. Des spectacles sur "la valse interrompue" de Sylvain Ntari Bemba, mise en scène par Hugues Serge Limbani par la Troupe Maloba; "Une journée dans la vie" de Christine Amaya, adaptation théâtrale du texte d'Emmanuel Boundzeki Dongala, par le Théâtre des Trois francs, mise en scène par Alphonse

VIENT DE PARAÎTRE

"Les malades en vadrouille", de James Gassongo

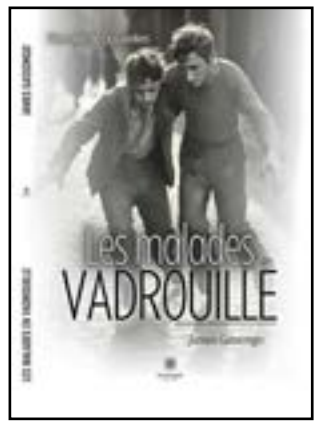
Après quatre ans d'hibernation dues aux raisons personnelles, James Gassongo vient de publier dans Le Lys Bleu éditions à Paris, en France, un nouvel ouvrage: "Les malades en vadrouille". Dans ce recueil de nouvelles de 216 pages, premier du genre, mais qui est son quatrième ouvrage, il explore la complexité humaine à travers huit récits distincts.

Dans la quatrième de couverture de cette nouvelle, l'éditeur relève: «Au cœur d'un monde en ruines, la folie s'impose comme une réalité incontestable. Dans une ville dévastée par le chaos social et moral, l'abandon et la souffrance se multiplient. Victimes d'un système médical défaillant et d'une société en déclin, les individus errent dans l'indifférence. La violence, qu'elle soit physique ou psychologique, imprègne les rues, transformées en asile à ciel ouvert. Les crises et les injustices nourrissent la désillusion, où la folie devient une norme acceptée. Véritable kaléidoscope de



James Gassongo

destins croisés, "Les malades en vadrouille" explore la complexité humaine à travers huit récits distincts, dépeignant une cité en déliquescence où l'anarchie et la violence rongent les fondements de la vie sociale». De l'auteur, il faut retenir, qu'après une carrière internationale enrichie de diverses expériences, James Gassongo devient dès 2010 un chroniqueur influent. A travers ses écrits, il aborde les enjeux



La couverture du livre

sociopolitiques contemporains, offrant des réflexions pertinentes. En 2021, il publie son premier roman, "Tuez-le nous! Le couloir de la mort", une œuvre mêlant drame et introspection. Par ses créations, James Gassongo interroge la condition humaine et invite à une réflexion sur des enjeux universels.

A.-P.M.

Mafoua. Des slams sur "Lettre à Sylvain Ntari Bemba" par Mwana Caucau; "Lettre à José Pivin" par St Nathanaëlle des lettres; "Tu n'as pas besoin de paix, j'ai besoin de justice", par Arr Slam. Sans oublier la conversation avec Dongala: Emmanuel Dongala ou l'alchimie d'un "phratrioine"; entretien entre Dongala Boundzeki avec l'auteur de "Chômeur à Brazzaville", Pierre Biniakounou. Le séminaire organisé à l'Université Marie Ngouabi, sur les manuscrits de Sony Labou Tansi et d'Henri Lopès; l'échange ITEM-CNRS Paris avec les étudiants en masters et doctorants... Octogénaire et éminent écrivain congolais, Emmanuel Boundzeki Dongala a salué

l'organisation de l'événement dont l'objectif était de valoriser la littérature congolaise, mais également de décomplexer la jeunesse. «J'ai trouvé ces instants formidables, ils m'ont permis d'échanger avec des élèves et des jeunes en général. Je remercie les initiateurs de m'avoir associé», a-t-il souligné. L'auteur de "Jazz et vin de palme" et de bien d'autres œuvres à succès, détenteur de nombreux prix prestigieux, qui n'a pas encore bouclé sa carrière littéraire, estime que: «Cet événement aurait dû prendre d'autres dimensions si les autorités s'y étaient impliquées. Je souhaite voir cette initiative se perpétuer, et j'exhorte les jeunes à la lecture, à la fraternité, au partage et à

l'effort», a-t-il relevé.

Clôture l'événement, son initiateur qui n'est autre que l'écrivain Patrice Yengo s'est dit surpris de sa réussite: «Nous avons eu comme unique partenaire l'Institut français du Congo, mais je suis ravi de voir la mobilisation des artistes et de la communauté culturelle de célébrer cet événement. Je pense que les 30 ans de la mort de Sylvain Bemba ne pouvaient pas passer inaperçus, car loin d'être un écrivain, Sylvain Bemba était un rassembleur. La jeunesse devrait encore fournir des efforts afin d'impacter le monde».

Alain-Patrick MASSAMBA

CINEMA

Les salles de cinéma Canal Olympia ont cessé leurs activités au Congo

L'annonce de la fermeture des salles de cinéma de Canal Olympia de Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo, a été confirmée le 11 octobre 2025, après six ans d'activités. La décision de faire cesser les activités de ces salles au Congo avait été communiquée officiellement lors d'une rencontre entre Mme Lydie Pongault, ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, et Mme Christine Pujade, présidente du réseau Canal Olympia. D'après certaines informations, le Groupe a cédé la gestion de ses infrastructures à un nouvel opérateur, dont l'identité reste inconnue. A ce sujet, Hassim Tall Boukambou, l'un des cinéastes congolais, réalisateur déjà de nombreux films, dont le plus récent a pour titre "Mémoires du CFRAD", projeté dans la salle de cinéma Canal Olympia de Poto-Poto, à Brazzaville, le 11 octobre 2025, a livré ses impressions.

*Comment appréciez-vous la fermeture des salles de cinéma de Canal Olympia au Congo?
**Je dirais que comme les professionnels du cinéma et comme tous les citoyens congolais, c'est une nouvelle qui nous attriste. Espérons que les nouveaux gestion-



Hassim Tall Boukambou

naires qui pourront prendre ces salles de cinéma, que ce soient les pouvoirs publics, un privé congolais voire un étranger, pourront être à la hauteur des demandes du public congolais. Les Congolais ont besoin de se retrouver au cinéma, un endroit convivial où il fait bon de partager des expériences et de vivre certaines émotions.
*Peut-on penser à de bonnes perspectives du cinéma congolais au regard de cette fermeture?
** Je dirai tout simplement que le cinéma congolais fait face à plusieurs défis. Je pense que nous avons bien commencé il y a six ans avec l'ouverture des salles de cinéma Canal Olympia à

Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo. Je pense que là il est temps que les pouvoirs publics et les citoyens que nous sommes prenons la mesure de l'urgence d'agir dans le domaine culturel avec des salles adaptées.

*Quel message lancez-vous aux cinéphiles et aux cinéastes?

**Les cinéphiles doivent se mobiliser. C'est vrai qu'à chaque programmation les salles de cinéma n'étaient pas toujours pleines, cela dépend du film projeté. J'ai eu la chance, chaque fois de pouvoir remplir ces salles de cinéma lors des projections concernant les films congolais qui parlent aux Congolais. Il faut dire aussi que le défaut de ces salles de cinéma, il faut programmer les films maison, disons les films du Congo ou africains qui parlent des réalités africaines. C'est cela qui fera une grande adhésion du public prêt à venir au cinéma et à défendre ces salles là quand elles sont menacées de fermeture. Il appartient à tout le monde de se mobiliser pour la réouverture le plus proche de ces salles de cinéma.

Propos recueillis par
Philippe BANZ

OFFICE NOTARIAL Maître Florence BESSOVI
NOTAIRE

Courriel: fbessovi@notairescongo.com

Etude sise 137, Avenue MA LOANGO MOE POATY, face Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier, BCBTP; B.P.: 949, Centre-ville, Arr. 1 E.P.L. Pointe-Noire

«INALCA BRAZZAVILLE»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
En cours de dissolution

Au capital de 1.300.000.000 F.CFA

Siège social: Ruelle Perpendiculaire à l'Avenue Georges Dumond, proche clinique Netcare, Centre-Ville, B.P.: 1101, Pointe-Noire, République du CONGO

RCCM: CG-PNR-01-2018-B13-00169

ANNONCE LEGALE DE LA SOCIETE INALCA BRAZZAVILLE

Suivant procès-verbal contenant les délibérations prises par l'associé unique de la Société INALCA BRAZZAVILLE, tenue en date du **01 Octobre 2025** au siège social de la société au (Cabinet BSV Experts), 137, Rue Mâ Loango Moe Poaty, Centre-Ville, B.P.: 1101, à Pointe-Noire, et tenant lieu d'Assemblée Générale Extraordinaire, lequel procès-verbal enregistré à la recette de Pointe-Noire TIE-TIE, le 13 Octobre 2025 sous le numéro **2917, folio 0196/11** et reçu au rang des minutes de Maître Florence BESSOVI, Notaire à Pointe-Noire, le 08 Octobre de la même année, pour dépôt en reconnaissance d'écritures des actes sous seing privés, lequel acte de dépôt a été enregistré à Pointe-Noire TIE-TIE le 13 Octobre 2025, sous le N°**2914, F°0196/8**, et les décisions suivantes ont été prises:

- La dissolution anticipée par voie de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) à sa société mère INALCA S.p.A., société de droit italien au capital social de 187.017.167 Euros, qui a son siège social à Castelvetro di Modena (Modena), Via Spilamberto 30/C, République italienne et immatriculée au Registre du Commerce de Modena sous le numéro **0182 502 03 63**;

- Modification de l'article 5 des statuts;
- Cette décision de dissolution prendra effet à l'expiration du délai d'opposition des créanciers de trente (30) jours, à compter de la présente publication;
- Les demandes d'opposition se feront au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, conformément à l'article 201 de l'AUSGIE;
- La société INALCA BRAZZAVILLE en dissolution a son siège social, au Cabinet BSV Experts, 137, Rue Mâ Loango Moe Poaty, Centre-Ville, B.P.: 1101, à Pointe-Noire;
- La société INALCA BRAZZAVILLE sera radiée du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) du greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire à l'issue de cette procédure; Dépôt légal des actes a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le **21 Octobre 2025, sous le numéro CG-PNR-01-2025-D-01414**, et les modifications ont été portées au N°: **CG-PNR-01-2025-M-06767**.

Pour avis,
La Notaire,
Maître Florence BESSOVI.

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° ECG/ /ATL/ 024 -10/DG/2025

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'amélioration des conditions de travail de son personnel et de la modernisation de ses infrastructures afin d'offrir une expérience exceptionnelle à ses clients, Eco-bank Congo souhaite s'attacher les services d'un prestataire pour entreprendre les travaux de réfection de l'Agence Atlantic Palace de Pointe-Noire dans le strict respect des normes définies dans le cahier de charges relatives à chaque lot comme ci-dessous:

Rez-de-chaussée :

- Lot n°0 - Travaux préparatoires;
- Lot n°1 - Démolition / dépose et évacuation;
- Lot n°2 - Revêtement sol;
- Lot n°3 - Maçonnerie;
- Lot n°4 - Travaux de superstructure;
- Lot n°5 - Menuiserie placoplâtre;
- Lot n°6 - Menuiserie vitrerie;
- Lot n°7 - Menuiserie bois;
- Lot n°8 - Menuiserie ferronnerie;
- Lot n°9 - Faux plafond;
- Lot n°10 - Plomberie sanitaire;
- Lot n°11 - Climatisation;
- Lot n°12 - Electricité courant fort et faible;
- Lot n°13 - Peinture.

Etage 1:

- Lot n°1 - Démolition / dépose et évacuation;
- Lot n°2 - Revêtement sol carreaux;
- Lot n°3 - Revêtement sol tapis;
- Lot n°4 - Maçonnerie;
- Lot n°5 - Travaux superstructure;
- Lot n°6 - Menuiserie placoplâtre;
- Lot n°7 - Menuiserie vitrerie;
- Lot n°8 - Menuiserie bois;
- Lot n°9 - Faux plafond;
- Lot n°10 - Plomberie sanitaire;
- Lot n°11 - Climatisation;
- Lot n°12 - Electricité courant fort et faible;
- Lot n°13 - Peinture.

Les DAO sont disponibles à la Direction Juridique/ Secrétariat du Conseil d'Administration, située au 2^{ème} étage du siège social pour Brazzaville et au secrétariat du Directeur Général de l'Agence Atlantic pour Pointe-Noire, contre paiement d'un montant non remboursable de 100.000 Francs CFA.

Les offres devront comprendre une offre technique et une offre financière, dûment signées et cachetées par le représentant légal de la société postulante. Ces offres devront être présentées en trois (3) exemplaires: Un (1) original et Deux (2) copies + une (1) version électronique sous clé USB (format PDF).

Les offres complètes doivent être déposées au plus tard le 1^{er} décembre 2025 à 17 heures 00, date limite de réception des offres, auprès de la Direction Juridique/ Secrétariat du Conseil d'Administration, situé au 2^{ème} étage du siège social d'Ecobank Congo SA à Brazzaville.

La visite des lieux par tous les soumissionnaires s'effectuera les 10, 11 et 12 novembre 2025 à Pointe-Noire à partir de 10 heures 00. Il sied de préciser que seuls les soumissionnaires ayant préalablement acheté le DAO seront contactés pour lesdites visites.

Les offres seront accompagnées d'une caution de soumission ou un chèque certifié de 5.000.000 Francs CFA. Chaque enveloppe extérieure devra porter les mentions suivantes:

**«APPEL D'OFFRES TRAVAUX DE REFECTION DE L'AGENCE ECOBANK ATLANTIC PALACE DE
POINTE-NOIRE».**

**A Monsieur le Directeur Général
ECOBANK CONGO SA,**

BP: 2485 Centre-Ville Brazzaville, Immeuble ECOBANK CONGO

Tél.: (+242) 05.200.62.62 / 06.719.01.01

Toute offre reçue au-delà du délai ci-dessus fixé ou en un lieu autre que le siège social de ECOBANK CONGO SA, sera rejetée systématiquement. Chaque candidat soumissionnera à tous les lots.

KOUAME Brou Olivier

Directeur Général

Programme Yasika en République du Congo:

Une étape importante pour l'innovation et l'entrepreneuriat des jeunes



L'édition 2025 du programme Yasika a été clôturée le 31 octobre, avec succès, à Brazzaville, par un événement marquant, célébrant cette initiative promue par Joule, l'école de l'entrepreneuriat d'Eni. Le programme a accompagné plus de dix startups congolaises dans leur parcours d'incubation et de développement, dont quatre ont été contractualisées par Eni. Yasika a eu un impact significatif dans le soutien à l'innovation, au développement de l'entrepreneuriat des jeunes et à la promotion de l'économie circulaire, en mettant un accent particulier sur l'agriculture et les technologies vertes.

L'événement de clôture a réuni les startups bénéficiaires du programme, ainsi que des représentants des institutions locales, venus célébrer les résultats obtenus et échanger sur les perspectives futures.

Les startups sélectionnées pour l'édition 2025 se sont distinguées par des solutions technologiques innovantes, notamment:

- des plateformes numériques facilitant les échanges entre agriculteurs, transformateurs et consommateurs;
- des technologies de valorisation des déchets en combustibles durables;
- et l'utilisation de drones pour l'agriculture de précision, permettant de surveiller l'état des cultures, d'analyser les sols et d'optimiser les récoltes.

«Yasika représente une opportunité unique pour les jeunes entrepreneurs congolais de développer des idées novatrices et de proposer des solutions adaptées aux besoins locaux. La clôture de cette initiative marque non seulement le succès de ces jeunes talents, mais aussi une contribution concrète au développement éco-

nomique et durable de la République du Congo», a déclaré Andrea Barberi, Directeur Général d'Eni Congo.

Le programme a impliqué plus de 10 star-



Mattia Voltaggio, Chef d'Eni Joule libérant son mot



Tabitha Ngoulet portant témoignage sur le parcours des startupper

tups dirigées par de jeunes entrepreneurs âgés de 26 à 35 ans, et a rassemblé plus de 25 startupper ayant participé à un parcours d'upskilling leur permettant d'acquérir les compétences essentielles pour relever les défis de l'entrepreneuriat.

À travers Yasika, Eni Joule ambitionne de stimuler l'innovation locale, moteur essentiel de la croissance socio-économique du pays, en favorisant le développement de secteurs stratégiques tels que l'agritech, le climate tech et la green economy. Le programme



J. Lydia Mikolo et Andrea Barberi présentant les parapheurs après signature de l'accord de partenariat

en 2025. Les candidatures restent ouvertes jusqu'au 15 janvier 2026.

Eni Joule est l'école d'entrepreneuriat d'Eni, dédiée à la promotion de l'esprit d'entreprise et au développement de startups innovantes dans les domaines de la transition énergétique et de la décarbonation. Grâce à des programmes de formation et d'incubation sur mesure, Joule accompagne les talents d'aujourd'hui dans la construction des solutions énergé-

Eni Congo est présente en République du Congo depuis plus de 50 ans. Elle est actuellement la seule entreprise impliquée dans le développement des vastes ressources gazières du pays, à travers le projet Congo LNG et la fourniture de gaz à la Centrale Électrique du Congo, qui assure 70 % de la production nationale d'électricité.

Contacts de l'entreprise:

Communication

Externe de Eni Congo

Tel: +242 05-800-61-10/+ 242 05 273 558/+242 05 628 7204

Press Office:

Tel. +39 0252031875 – +39 0659822030

Freephone number for shareholders (from Italy):

+ 800 940 924

Freephone number for shareholders (from abroad):

+ 800 1122 3456

Switchboard:

+39 0659 821

ufficio.stampa@eni.com
segreteria@societaria.azionisti@eni.com



Les startupper posant avec Andrea Barberi, les ministres Lydia Mikolo et Bruno Jean Richard Itoua après la remise des certificats

lors de cette cérémonie, a déjà recueilli plus de 100 candidatures

tiques de demain, en relevant les défis du développement durable.

investor.relations@eni.com

Website: www.eni.com